

VILLE DE

PLERGUER



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS • JUILLET 2025 • #N°54#

NOUVEL ÉQUIPEMENT AU STADE PIERRE ROMÉ



ANCIEN HÔTEL-RESTAURANT L'ÉTRIER : UNE OPÉRATION CONCERTÉE



NUMÉROS UTILES DU QUOTIDIEN

• **MAIRIE** Tél 02 99 58 91 27 -

Fax 02 99 58 11 71

e-mail : mairie.plerguer@wanadoo.fr

site internet : www.plerguer.fr

Heures d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8h30/12h et 14h/17h30
Le jeudi 8h30/12h. Le samedi 9h30/12h.

• CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

M^{me} Agnès TOUTANT, M. Jean-Luc BOURGEOUX

Contact au Conseil Départemental :

02 99 02 35 32.

• CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Voir au secrétariat de la mairie.

• **MARCHE** Place de la Mairie, le mercredi 8h30/13h.

• **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE** Lundi et vendredi 15h30/18h. Mercredi 10h/12h et 14h/18h. Samedi 10h/12h. 02 99 48 66 23
E-mail : bibliotheque@plerguer.fr

• ENSEIGNEMENT

ECOLE des BADIOUS (école publique)

Directrice : M^{me} PIEPLUS 02 99 58 98 83

ECOLE NOTRE DAME (école privée)

Directrice : M^{me} PATIN 02 99 58 10 33

• SERVICE D'AIDE A DOMICILE - ADMR

4 rue de la Croix du Fresne 02 99 58 14 94.
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h/12h30 et 14h/16h

• MAISON FRANCE SERVICES

Maison des Galopins, 8, rue de la Cerisaie
Permanence : le mardi 9h/12h.

• MAPE (Malo Agglomération Petite Enfance) Permanence sur RDV

02 99 89 15 20 Ateliers d'éveil - Maison des Associations - Mardi 8h30/12h.

• PERMANENCES SOCIALES - CDAS

Maison des Galopins, 8 Rue de la Cerisaie : Marie CHASTANT, assistante sociale sur rendez-vous 02 99 19 15 15 **Consultations infantiles** : sur RDV 02 99 19 15 15. 3^{ème} mardi 13h30/17h30 et 4^{ème} jeudi 9h/12h

• LAEP (Lieu Accueil Enfants Parents)

avec l'association TRICOTIN - 0-6 ans en itinérance. Permanence libre : vendredi 8h45/12h20. Maison des Associations - Espace de la Cerisaie. Contact : Maryse POIRIER - 06 75 33 48 72

• C.A.F. Espace Social, rue des Tendières

DOL DE BRETAGNE, chaque mardi 9h/12h30 et 14h/16h

• MEDECINS

- Dr Michel ANGELETTI 4 Rue Pierre Romé 02 99 20 61 40. Dr Bernard LERICH

3, rue du Champ Jouan 02 99 58 98 89

- Dr Amerin VANSIRI

Square Bertrand Robidou 02 23 15 41 67

- Dr Florian PEZON 02 99 88 67 29

Square Bertrand Robidou

- Dr Pierre-Antoine MOINARD

Square Bertrand Robidou 09 53 61 79 91

• PHARMACIE M. Philippe FERRON

M^{me} Marie-Françoise PRUD'HOMME

3, rue de la Libération - 02 99 58 91 05

Fax : 02 99 58 11 39.

• INFIRMIERS Cabinet infirmier :

Aurore LEMERER - Laurent CAILLAULD, Matthieu LABORIE La Chapelle - 02 99 58 94 39

Cabinet Infirmier : Rachel VALLEE, Amélie

AGENAIS, Véronique HUET et Fabien TAUPIN

Square Bertrand Robidou

07 84 09 19 66 ou 02 23 16 90 76.

• PEDICURE-PODOLOGUE Bélanda DUGUE

PLOUGONVEN, Gwenola MALLET

Square Bertrand Robidou

02 99 80 06 69/06 76 40 62 36

• OSTEOPATHE Maxime LEBRETON,

06 29 21 19 77 Marie VON KUNSSBERG,

praticienne massage, bien-être, sophrologie

07 77 94 10 92, Square Bertrand Robidou

• CABINET PACHAMAMA Maison de

périnatalité 6 Allée du Champ Lison

L'Épine - Emmanuelle JOUBIN, orthophoniste

06 21 10 39 23 - Delphine DOBÉ, psycho-

somato-thérapeute 07 88 25 00 32 -

Jacqueline CARAËS, sage-Femme hauto-thé-

rapeute : 06 82 64 2747 - Caroline LE VERGE

kinésithérapeute 06 68 32 64 38 - Yasmin

BOUDJEMA DOULA sexologue-thérapeute de

couple 07 75 26 23 46 - Juliette DEROO os-

téopathe 06 46 21 02 27 - Thérèse DE BRAN-

CIION Naturopathe 06 35 10 25 05.

• CABINET DE KINÉSIOLOGIE

(Enfants, adultes, animaux) Marine SERVEAU,

Ecuries de la Ville Morin 07 83 90 38 08

• GENDARMERIE

Châteauneuf 02 99 58 40 05

• POMPIERS (Tél. 18) Lieutenant Jocelyne

AUSSANT Chef de centre 02 99 58 12 86

• CULTE Presbytère de CHATEAUNEUF

d'ILLE ET VILAINE 02 99 58 41 02

• LA POSTE 10 Rue de Saint-Malo :

02 99 58 94 83. Lundi au samedi 10h/12h.

• DÉCHÈTERIE au Vieux-Bourg à Miniac-

Morvan - Fermeture le Vendredi

06 83 77 82 05 - ZA LA HALTE à Saint-Père

Marc en Poulet le vendredi 02 99 58 47 20

• TRESORERIE MUNICIPALE

Centre des Finances Publiques, 18 Place Toul-

lier, Dol de Bretagne - Renseignements et RDV

au 02 99 48 01 79

• CORRESPONDANTS JOURNAUX

Le Pays Malouin : Jean-François TEXIER

02 99 48 90 36 - 06 38 78 00 58

jeanfrancois.texier@wanadoo.fr

Ouest France : Evelyne SPINDLER

06 88 31 96 13 eve-lisa@orange.fr

#SOMMAIRE#

03

EDITORIAL - ETAT CIVIL

05

LE POINT SUR LES TRAVAUX

06

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

08

LE DOSSIER

Rétrospective sur le mandat qui s'achève.

16

VIE MUNICIPALE

Les cérémonies commémoratives : le 8 mai et le 14 juillet. Le bilan du projet territoire. La plaque inaugurale du patronage Saint-Michel. Plerguer à Maastricht. Les travaux de viabilisation au hameau des Serres. Stade Pierre Romé. Le budget 2025. Plerguer s'est équipé pour accueillir un hélicoptère du SAMU. Prévention des feux. Terrains de foot, une nouvelle gestion. Projet de salle de sport. Report des travaux du Pumptrack. Association des créations manuelles à la mairie. L'argent de poche. Les CM2 des deux écoles : dictionnaire. La fête des mamans. Eliza DIEKMANN reçue à la mairie. Noces diamant et d'or. Plaisir à la cantine. Des fleurs à croquer. Le tour de Bretagne cycliste. Wyll, artiste slameur.

26

DÉVELOPPEMENT DURABLE

SBC DOL travaux du cours d'eau le ruisseau de Plerguer. L'AFBN invite des élus référents. Plan de gestion (Marais de Dol). Eclairage public.

28

SAINT-MALO AGGLOMÉRATION

Le chemin du Tro Breizh. Récupérez votre composteur. Collecte des déchets ménagers. Nichoirs et biodiversité. Une zone de rejet végétalisée.

30

URBANISME

Ancien hôtel-restauration l'Etrier.

31

SOCIAL

Changement de nom ... et/ou prénom. Le CCAS.

33

VIE SCOLAIRE

Ecole des Badioux. Ecole Notre Dame.

35

LES ANIMATIONS

Espace Jeunes. Centre de loisirs. Bibliothèque l'Évasion.

37

LES ASSOCIATIONS

CLUB I LAND. Solid'r Plerguer. Les mille pattes. Gymnastique volontaire. Le club des Badoliers. ACCA. Courir à Plerguer. Yoga. Calao. M'tavoix. Football club Plerguer/Roz. Dintjan Stretching. J2N. ADMR. Comité des fêtes. Etrier. Créations manuelles. Les chants du Mesnil. AMCEE. Comité de jumelage.

48 Plerguer en images.

PLERGUER INFOS - Bulletin Municipal d'Informations. N° 54 - JUILLET 2025. Tirage 1 450 exemplaires. Directeur de la publication : Jean-Luc Beaudoin. Comité de rédaction : Commission communication. Crédit photos : Municipalité - Associations. Infographie et impression : IMPRIMERIE NOUVELLE 02 99 48 01 82

Le mandat municipal arrive presque à son terme. A quelques mois du scrutin de renouvellement des équipes municipales (prévu en mars 2026), j'ai souhaité, comme en 2019, consacrer le dossier de ce bulletin au bilan du mandat qui s'achève.

LE RESPECT DU CONTRAT DE CONFIANCE

Comme sur le précédent mandat, j'ai mis un point d'honneur à proposer aux habitants de Plerguer un programme ambitieux et offensif, mais aussi et surtout réaliste. Faire des promesses intenable aurait constitué un manque de respect à l'égard des plerguerriotes et des plerguerriotes. Par ailleurs, par cohérence avec la philosophie qui a toujours été la nôtre, en termes d'information, de concertation et de transparence, il m'a paru légitime de faire un point sur ce que nous avons réalisé sur la totalité du mandat. Je dois dire que je suis assez fier d'avoir respecté la confiance que vous m'avez accordée, ainsi qu'à mon équipe, en 2020. Avec l'ensemble des élus qui m'ont assisté tout au long de ce mandat, nous avons réalisé la quasi intégralité de nos engagements. Cette efficacité a été favorisée à la fois par un énorme investissement de ma part et de celle de mes collègues, par une bonne gestion financière (avec tout de même près de 11 500 000 € d'investissement depuis 2014) et surtout par une stabilité et une continuité ininterrompue de 12 ans d'action.

NOUS AVONS PRÉPARÉ L'AVENIR

Notre seule et unique préoccupation a été de privilégier l'intérêt général, d'offrir le meilleur cadre de vie aux plerguerriotes et plerguerriotes ; pour cela, nous avons énormément tra-

LE MANDAT MUNICIPAL 2020/2026 S'ACHÈVE

vaille par la mise en œuvre de nombreuses actions et par la concrétisation des projets promis. Mais nous ne nous sommes pas contentés de concrétiser nos engagements ; nous avons aussi pris nos responsabilités pour préparer l'avenir et anticiper le devenir de Plerguer, au-delà de la durée d'un mandat qui, en définitive, reste de l'ordre du temps court ; le temps de l'action publique n'étant pas le temps de l'urgence, tant les procédures peuvent être longues. C'est ce que nous avons fait concernant deux gros dossiers à venir pour Plerguer : une étude de faisabilité d'une salle de sport et l'importante opération de renouvellement urbain du site de l'ancien hôtel-restaurant de l'Etrier. Ainsi s'agissant de la salle de sport, conformément au programme de mandat, l'étude de faisabilité, aujourd'hui achevée, permettra aux futurs élus de faire les choix définitifs. En ce qui concerne l'opération sur le site de l'hôtel-restaurant de l'Etrier, le dossier est activé depuis 4 ans et grâce aux dispositions intégrées dans le PLU de 2022, la municipalité a pu faire avancer ce dossier de façon efficace et significative, puisque la maîtrise foncière est désormais acquise et que nous sommes entrés dans la phase opérationnelle, avec toujours le souci de la concertation (2 ateliers ont ainsi d'ailleurs déjà eu lieu).



A LA TÂCHE JUSQU'AU TERME DU MANDAT

Même si nous ne sommes plus qu'à quelques encablures du terme du mandat, nous allons poursuivre notre action jusqu'au bout, et ceci dans tous les domaines ; c'est notre responsabilité, malgré un contexte de plus en plus difficile pour les maires et les communes ; la rigueur budgétaire imposée par l'Etat réduit encore davantage la lisibilité financière des collectivités territoriales. Face à cette situation, les maires doivent faire preuve d'une très grande compétence, mobiliser beaucoup d'énergie et de temps et faire preuve de beaucoup d'agilité pour finaliser leurs actions et leurs projets. C'est d'autant plus important que les collectivités locales jouent un rôle fondamental dans l'activité de notre pays, car celles-ci constituent des prescripteurs essentiels. Quoiqu'il en soit, malgré les difficultés rencontrées et les contraintes imposées, avec mon équipe, j'aurai le sentiment du devoir accompli.

Très bel été à tous.

*Le Maire,
Jean-Luc BEAUDOIN*

NAISSANCES

DUPIN Joy - 21 mars 15 bis Le Mesnil des Aulnays
 COUPÉ Marceau - 30 mars 4, Impasse des Badies
 GALLET Noam - 17 avril 6 A, rue Pierre Romé
 DENOUAL Margaux - 23 mai 19, rue Jacques Cartier
 BOUTHEMY Axel - 26 mai 24, rue de Dinan
 La Barre
 BOUVIER DENOUAL Arthur - 2 juin 12, rue de Bonaban

MARIAGES

Jonathan CAMBIER et Maëva FOUGERAY 1^{er} mars
 Ricardo PEDRO et Lella DANET 24 mai
 Didier PAYEN et Elodie BRETON 31 mai
 Jason HUET et Célia GICQUEL 14 juin

DÉCÈS

FLEURIAULT Dominique - 13 janvier 33, rue de la Libération
 PENGUIN Paulette, ép BRIAND - 20 janvier 5, rue de Saint-Malo
 CHAUVEAU Suzanne, ép CHEVALIER - 23 janvier 10, Rohéard
 DUHAMELLE Eugène - 29 janvier 2, Le Champ Coupé
 MAUCLAIR Marie-Thérèse - 26 janvier La Lande de Launette
 EVEN André - 12 février 13 bis rue de Beaufort
 TUAULT Isabelle - 25 février 19, le Clos du Bourg
 LOUIN Jean - 17 mars 41 rue de la Libération
 FOLIGNE Jean-Pierre - 26 mars 11, le Clos du Bourg
 PENGUEN Joseph - 18 avril 2, l'Antrichet
 DERIA Agnès ép GALIPOT - 30 avril 13, La Ville Buisson
 JOURDAIN Ambre - 5 mai RD 75
 ROUXEL Pierre - 22 mai 5, La Touesse
 COLLET Francis - 23 mai 17, rue des Noisetiers
 ROBERT Louis 31 mai 14 rue des Aulnaies

**Votre compteur est équipé !
 Vous pouvez paramétrer vos seuils d'alertes !**



Vous pouvez :

- Lire vos consommations à la journée
- Lire vos pertes d'eau quand elles existent
- Paramétrer un seuil d'alerte à la journée
- Paramétrer une alerte en cas d'absence



Retrouvez-nous :



www.service.eau.veolia.fr



09.69.32.35.29



32 Rue de la Rouelle
 35120 DOL DE BRETAGNE

**40 LITRES,
 ÇA ME
 SUFFIT !
 AU-DELÀ, PARIS !**



Le volume essentiel, c'est quoi ?

40 L / jour / personne
 pour s'hydrater, cuisiner et
 rester propre

Les Volumes sur lesquels je peux agir :

- Le **volume technique** (lié à l'aménagement)
- Le **volume confort** (lié aux habitudes et aux loisirs)





LE POINT SUR LES TRAVAUX

ABRIBUS POUR LES SCOLAIRES

La municipalité poursuit sans cesse ses efforts pour offrir aux collégiens de Plerguer les meilleures conditions de fréquentation des bus scolaires (celles-ci étant à la charge des communes)

Rue Pierre Romé La municipalité a négocié avec succès, avec Saint Malo Agglomération, l'implantation d'un abribus urbain rue Pierre Romé, permettant de supprimer le petit abri en bois, utilisé souvent pour d'autres usages.



Rue Jacques Cartier L'abribus existant, en très mauvais état, a été remplacé par un nouvel abri en bois de grande capacité, installé par une entreprise de Plerguer.



Saint Pétreux La commune a dû remplacer l'abribus en bois détruit accidentellement (et anonymement).



POINT D'APPORT VOLONTAIRE (PAV) DU PARKING DU CIMETIÈRE

La municipalité a obtenu de la part de Saint Malo Agglomération, compétente en matière de collecte de déchets, le remplacement des anciens conteneurs à verre par des équipements tout neufs. C'est l'occasion de rappeler à chacun la nécessité de n'y déposer que du verre et ne rien laisser au pied des colonnes.



LA SÉMILLANTE : UN MIROIR POUR LA SÉCURITÉ

C'était attendu par les résidents de la Sémillante. La sécurité pour la sortie sur la rue de la Châtaigneraie est aujourd'hui améliorée grâce à la mise en place d'un miroir.



Coup de projecteur sur les décisions importantes du Conseil Municipal

CM du 25 février 2025

- **Bâtiment – Travaux Ecole des Badioux – Convention d'indemnisation avec l'entreprise DUFAIT.** Au titre de la théorie de l'imprévision, la commune a attribué une indemnisation de 7 479 € HT à l'entreprise DUFAIT.
- **Saint Malo Agglomération – Prise de compétence Projets de Solidarités et France Services - Mise à jour des compétences de l'Agglomération – Approbation.** Le conseil municipal a approuvé la prise des compétences Projets Solidarités et France Services par Saint Malo Agglomération, renforçant ainsi les actions en faveur du lien social, de la cohésion, de l'entraide et de l'équilibre territorial.
- **Restauration Scolaire et Centre de Loisirs – Renouvellement de la convention triennale du repas à 1 € - Approbation.**



Le conseil municipal a approuvé le renouvellement de la convention triennale à signer avec l'Etat pour prolonger le dispositif du repas à 1 € pour une durée de 3 ans.

- **Bâtiment – La Gare – Location au Secours Populaire Français – Approbation.** Pour répondre à un besoin de stockage du Secours Populaire, le conseil municipal a approuvé le principe de location d'une surface de 90 m² dans les locaux municipaux de la Gare pour un loyer de 200 €.

#6#

- **Personnel – Protection Sociale Complémentaire – Risque Santé – Choix de la convention de participation – Approbation.** Le conseil municipal a retenu la procédure de convention de participation, avec son contrat d'assurance collective à adhésion facultative pour ses agents, dans le cadre de l'appel à la concurrence proposé par le CDG 35 pour les communes du Département.
- **Victimes du cyclone CHIDO à MAYOTTE – Subvention à la Fédération Nationale de Protection Civile – Approbation.** Le conseil municipal a adopté l'attribution d'une subvention de 1 000 € à la Fédération Nationale de Protection Civile, au profit des victimes du cyclone CHIDO qui a touché le territoire français de MAYOTTE.



CM du 12 mars 2025

- **Compte Financier Unique 2024 - Budget Principal – Approbation.** Le conseil municipal a approuvé les résultats du Compte Financier Unique 2024 (regroupant l'ex-compte de gestion et l'ex-compte administratif) :
Fonctionnement : + 590 132,93 € (excédent)
Investissement : - 224 728,35 € (déficit)
- **Budget 2025 – Vote des Taux d'imposition.** Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux :
Taxe Foncière Propriétés Bâties (TFPB) 38,83 %
Taxe Foncière Propriétés Non Bâties (TFPNB) 47,20 %
Taxe d'Habitation Résidence Secondaire (THRS) 15,10 %
- **Budget 2025 – Subvention aux associations – Décision.** Le conseil municipal a voté l'ensemble des subventions aux associations sur la base du principe général de stabilité.
- **Budget 2025 – Ecoles – Attributions.** Le conseil municipal a voté les attributions suivantes :
Ecole Publique des Badioux 16 270 € (hors charges de personnel et fonctionnement)
Ecole Privée Notre Dame 92 352,47 €

• **Budget 2025 – Participations à divers organismes et subvention CCAS.**

Le conseil municipal a voté le montant des participations de la commune à divers organismes pour un montant de 11 588,16 € et une subvention au CCAS pour 13 000 €.

CM du 9 avril 2025

• **Budget 2025 – Affectation du résultat – Approbation.**

Le conseil municipal a décidé d'affecter la totalité de l'excédent de clôture de fonctionnement 2024 en réserve d'investissement 2025 à hauteur de 590 132,93 € et de reporter le déficit d'investissement 2024 en section d'investissement 2025 à hauteur de 224 728,35 €.

• **Budget 2025 – Budget Général – Approbation.**

Le conseil municipal a voté le budget 2025 sur les bases suivantes :

Fonctionnement 2 719 185 €
Investissement 1 186 759,56 €

• **Syndicat Mixte Mégalis Bretagne – Charte d'utilisation des services numériques 2025-2029 – Approbation.**

Le conseil municipal adopte la charte d'utilisation des services numériques proposés par le Syndicat Mixte Mégalis Bretagne aux collectivités.

CM du 26 juin 2025

• **Lecture Publique – Schéma Départemental 2023-2028 – Convention de partenariat entre le Département et les Communes de la Communauté d'Agglomération de Saint Malo – Approbation.**

Le conseil municipal a approuvé la convention à signer avec le Département, définissant jusqu'au 31 décembre 2028 les priorités et les objectifs définis en termes de lecture publique.

• **Centre de Loisirs – Règlement Intérieur – Modifications – Approbation.**

Suite à des prescriptions définies par la CAF, le conseil municipal a adopté quelques modifications du règlement intérieur du centre de loisirs.

• **Urbanisme – Aménagement – Etude pré-opérationnelle – Ilot des Ecoliers (Allée de l'Etrier) – Demande de Subventions au Département – Approbation.**

Dans le cadre de l'aménagement de l'Ilot des Ecoliers (site de l'ex-auberge de l'Etrier), une étude pré-opérationnelle a été confiée à l'atelier FAYE (coût 24 725 € HT). Le conseil municipal a approuvé une demande de subvention auprès du Département.

• **Rénovation Globale du Parc d'Éclairage Public – Convention avec le SDE 35 – Avenant n°1 – Approbation.**

Le conseil municipal a approuvé l'avenant n°1 à la convention signée avec le SDE (en 2024) visant à la rénovation complète de l'éclairage public, la contribution financière de la commune faisant l'objet d'un échancier sur 5 ans (31 509,13 € par an) ;

• **Saint Malo Agglomération – Accord local fixant le nombre et la répartition des sièges du Conseil Communautaire de Saint Malo pour**

le mandat 2026-2032 – Approbation.

Le conseil municipal a approuvé la répartition des sièges du conseil Communautaire de Saint Malo Agglomération 2026/2032 suivant un accord local basé sur 61 sièges.

• **Carré Militaire – Transfert du Lieutenant Francis DELANOË – Subvention au Comité du Souvenir Français de Plerguer – Approbation.**

Dans le cadre du transfert de la sépulture du Lieutenant Francis DELANOË *Mort pour la France* au Carré Militaire du Cimetière, le conseil municipal a approuvé le versement d'une subvention de 400 € au Comité du Souvenir Français.





RÉTROSPECTIVE SUR LE MANDAT QUI S'ACHÈVE

DOSSIER

Comme Monsieur le Maire l'avait fait à la fin du mandat précédent, le présent numéro est l'occasion de jeter un regard rétrospectif sur l'action de la municipalité depuis 2020. Monsieur le Maire tient à souligner que ce bilan n'est pas le sien, mais bien celui de la municipalité, celui de l'ensemble des élus municipaux et particulièrement des élus en charge de délégations du Maire, c'est-à-dire les adjoints et les conseillers municipaux délégués. Le travail fourni par les élus a été intense et le bilan présenté le traduit parfaitement. Il était difficile de faire plus, tant en terme d'engagement des élus qu'en terme financier.

LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX Depuis 2014, la municipalité a développé une politique de remise à niveau du patrimoine bâti de la commune qui en avait bien besoin. La tâche était immense et il aura fallu 2 mandats pour une remise à niveau quasi complète (hormis l'école des Badiouls évoquée en rubrique scolaire). C'était indispensable, car il ne peut y avoir de service public de qualité sans équipements de qualité. La municipalité a donc poursuivi ce travail sur le patrimoine bâti de la commune sur ce 2^{ème} mandat.

Poursuite de la réfection des vitraux de l'église dégradés par vandalisme (la commune, propriétaire de cet édifice culturel, doit assurer ses charges de propriétaire) ;



2^{ème} tranche du nettoyage intérieur de l'église (chœur) par entreprise spécialisée ;

Peinture des portes de l'église ;

Rénovation complète de l'éclairage de la salle de tennis



(aux normes FFT) ;

Poursuite des travaux de rénovation de la bibliothèque municipale pour améliorer les conditions d'accueil (élargissement du passage intérieur, rénovation du sol, peinture des menuiseries ...) ;

Extension du centre de loisirs municipal (augmentation de la capacité d'accueil portée à 72 enfants) ;

#8#

Implantation de nouveaux locaux (modulaires) pour le club de foot et diverses associations ;

Construction de la Maison de Santé (la commune ayant la maîtrise des 3 cellules de médecine générale).



Remplacement de la porte d'entrée principale de la Mairie.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET COMMUNICATION

Ce fut un axe fort du mandat ; la municipalité a en effet eu à cœur de proposer une gouvernance basée à la fois sur la transparence par une information maximale des habitants et sur le dialogue et l'échange à travers de nombreuses réunions.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE Maintien du dispositif d'élus référents par village et par quartier ;

Organisation de réunions de quartiers et de villages (14 réunions) ;



Réunion de quartiers à la Cerisaie

Organisation de réunions spécifiques sur différents projets, aménagements, demandes de modification de règlements....

Organisation de réunions publiques, notamment lors de la procédure de révision du PLU ;

Fourniture de sapins de Noël dans les quartiers ou villages pour favoriser le lien social ;



Renforcement de la participation d'habitants aux services publics municipaux de la bibliothèque et du restaurant scolaire (collaborateurs bénévoles du service public).



COMMUNICATION Volonté de donner le maximum d'information aux plerguerrois dans le bulletin d'information municipal (ex : donner un point précis dans chaque numéro sur l'état d'avancement des travaux de l'école) ;

Mise en place de l'application Intra muros afin de bénéficier en permanence d'information sur téléphone portable ;

Installation d'un nouveau site internet pour l'accès à une information actualisée et des applications pour diverses prestations municipales et actualités (restaurant scolaire, centre de loisirs, bibliothèque ...).

Mise en place de la page Facebook.

URBANISME / AMÉNAGEMENT / LOGEMENT

Cette thématique est centrale dans la stratégie de développement urbain d'une commune, mais elle nécessite une anticipation et une vision à long terme qui impose des choix responsables et non d'opportunités de court terme. Sur ce mandat, la révision du PLU a été l'occasion pour la muni-

palité de définir précisément des axes stratégiques en respectant le cadre réglementaire (SRADDET, SCOT, PLH) et en corrélation avec les capacités d'accueil de la commune (ce qui n'était pas le cas du PLU précédent).

Mise en œuvre de la procédure très lourde de **révision du PLU**, approuvé en juillet 2022 (celui-ci étant calibré pour une population estimée à 3 500 habitants à l'horizon 2034) ;

Livraison du lotissement du Clos des Aubépines (32 logements) ;

Lancement des lotissements de La Ville Légeard (42 logements) et du Hameau des Serres (40 logements) ;



Livraison de 8 logements sociaux (4 rue de Lette et 4 dans le lotissement du Clos des Aubépines) ; **Programmation de 19 logements sociaux** sur les



Rue de Lette

2 lotissements de La Ville Légeard et du Hameau des Serres ;

Participation active de la commune à la procédure de **révision du SCOT** actuellement en cours et pilotée par le Pays de Saint Malo ;

Lancement de l'opération de renouvellement urbain de l'ilot des écoliers (site de l'ancien restaurant de l'Etrier), la commune étant d'ores et déjà propriétaire du foncier (cf article page 30).



Ancien restaurant de l'Etrier.



RÉTROSPECTIVE SUR LE MANDAT QUI S'ACHÈVE

SÉCURITÉ

La sécurité, au sens générique, constitue l'une des grandes responsabilités du maire qui se décline dans de nombreux domaines et qui est exercée à la mesure des moyens mobilisables.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Réalisation d'un ralentisseur à la sortie du hameau de Loumas ;



Aménagement d'un dispositif de sécurité à l'Épine (ralentisseur et zone de politesse) s'agissant d'une voie située en zone agglomérée ;



Aménagement sécurisé du carrefour de Lycastel et du Champ Coupé ;

Implantation de 2 radars pédagogiques sur la RD 696, rue de Dinan et rue de la Croix du Fresne (à la charge de la commune bien que s'agissant d'une route départementale) ;

Sécurisation de la traversée piétonne au carrefour de la Croix du Fresne ;

Poursuite de la politique de cheminements piétonniers sécurisés en zone agglomérée (cf. rubrique mobilités) ;

Mise en place de miroirs (rue de la libération, hameau de l'Antrichet, sortie lotissement de la Sémillante...) ;

Cheminement matérialisé et sécurisé dédié aux scolaires entre le parking Chateaubriand et l'école des Badius.

SÉCURITÉ INCENDIE

La défense incendie a été une préoccupation majeure et les équipements adaptés ont été installés au maximum des contraintes techniques et foncières. Les pompiers reconnaissent le très bon taux de couverture de Plerguer. (Il reste encore quelques hameaux à équiper). **Ont été réalisés :**
Les réservoirs (bâches incendie) des hameaux de Rohéard, Saint Pétreux et la Ville Artay ;
La réserve naturelle adaptée aux normes du SDIS du hameau de la Motte ;
Les poteaux incendie de la rue des Etangs, du Clos des Aubépines (2 poteaux) ;

SÉCURITÉ CIVILE

Sur cette question qu'il est difficile de détailler et qui n'est pas publique, la commune a entretenu un lien constant avec les forces de Gendarmerie et avec le parquet de Saint-Malo.

ACTION MÉMORIELLE

La commune de Plerguer a la chance de compter 2 associations patriotiques que soutient ardemment la municipalité : l'UNC (Union Nationale des Combattants) et le Comité du Souvenir Français. Le devoir de mémoire a constitué un axe important de l'action de la municipalité à destination des adultes davantage encore des enfants à qui doivent être transmis les valeurs de paix, d'amitié et de solidarité. Au cours du mandat, la municipalité a multiplié ses actions mémorielles :



Le Carré Militaire

Inauguration du Carré Militaire au cimetière pour y accueillir les soldats morts pour la France, dont les tombes sont en déshérence ;

Transfert de corps du soldat Jean PORÉE et prochainement celui du Lieutenant Francis DELANOË ;

Célébration du 80^{ème} anniversaire de la libération de Plerguer avec inauguration d'une plaque commémorative en hommage au 330^{ème} régiment d'infanterie de la 83^{ème} division de l'Armée Américaine ;

Célébration du 80^{ème} anniversaire de la Victoire avec la participation des élèves des 2 écoles qui ont chanté le Chant des Partisans (hymne de la Résistance) ;

Remise officielle par le Souvenir Français d'un drapeau d'honneur à chacune des 2 écoles pour les associer au devoir de mémoire ;

Intervention du Souvenir Français dans les écoles ; Sensibilisation des jeunes de l'Espace Jeunes à la démarche mémorielle par le Souvenir Français (Visite du Mémorial de Caen et des plages du débarquement, projet de visite du Musée de la Cité d'Aleth ...).



L'Espace Jeunes au Mémorial de Caen.

ACTION SOCIALE / PROXIMITÉ

La municipalité a toujours voulu développer une politique sociale très volontariste traduite notamment par une offre de services de proximité, essentielle pour une commune rurale comme PLERGUER.

LA PROXIMITÉ

Mise en place d'une Maison France Services dans la continuité du Point Accueil Emploi (charge financée par la commune) ;

Poursuite des permanences hebdomadaires du Malo Agglo Petite Enfance MAPE initiées par Plerguer et étendues à l'ensemble des communes de l'Agglomération (coût pris en charge par SMA) ;

Mise en place des permanences hebdomadaires de l'association TRICOTIN sur la parentalité (charge financée par la commune) ;

Mise en place de la permanence du Solidaribus (denrées alimentaires et vêtements) pour les familles en difficulté (avec en plus une mise à disposition d'un local de stockage pour l'association Secours Populaire) ;

Renforcement de l'offre de soins par la construction d'une Maison de Santé composée de professions paramédicales et de médecine générale (3 médecins y exercent en plus des 2 médecins déjà en place). La stratégie de la commune, sur la base d'un partenariat public/privé, a permis de préfinancer les cellules de médecine générale ;

Aménagement sur le stade Pierre Romé d'un dispositif permettant l'atterrissage de nuit d'un hélicoptère du SMUR ou de la Protection Civile pour l'évacuation urgente de victimes vers les hôpitaux.

Mise en place d'ateliers numériques d'une part et d'un dispositif d'inclusion numérique permettant l'intervention individualisée d'un conseiller numérique, au bénéfice des personnes éloignées de l'outil informatique (charge financée par la commune aujourd'hui intégrée dans le dispositif global Maison France Services).



Les ateliers numériques

ACTIONS DE SOLIDARITÉS

Contribution à la prise de la compétence Solidarités par Saint Malo Agglomération, permettant de mettre en œuvre des actions partagées et mutualisées à l'échelle de toutes les communes du territoire ; la priorité ayant été ciblée sur les jeunes (ex : prise en charge de BAFA) et sur les aînés.



Mise en place d'un tarif social pour le restaurant scolaire (repas à 1€) dont bénéficient 30% des familles ;

Mise en œuvre d'un plan d'urgence spécifique pour les personnes isolées et vulnérables (canicule, grand froid...) ;



RÉTROSPECTIVE SUR LE MANDAT QUI S'ACHÈVE

VOIRIE / RÉSEAUX / MOBILITÉ

L'accent a certes été davantage porté sur la remise à niveau de l'ensemble du patrimoine bâti de la commune, mais pour autant un certain nombre de travaux ont été réalisés en voirie et réseaux ainsi qu'au titre des mobilités.

VOIRIE

Résolution de la problématique du pont de la Barre Guinnehec à la faveur du retour du Meleuc dans son lit original ;



Pont de la Barre Guinnehec

Aménagement de la rue de Lette et d'une partie de la rue Laennec ;



Aménagement rue Lette/Laennec

Rénovation du revêtement de voirie des rues des Violettes, des Noisetiers, du Chemin des Fougères (sur la partie urbanisée), de la voie communale (VC n°18) au niveau de la Ville Goriou ;

RÉSEAUX

Eclairage Public : attribution d'une enveloppe annuelle à la rénovation du réseau (rue Jacques Cartier, rue de Beaufort...) ;

Négociation exceptionnelle d'un partenariat avec le Syndicat de l'Énergie 35 pour la rénovation de la totalité du réseau EP en 2025/2026 (CM du 26 juin 2025).

Eaux Pluviales / Assainissement (compétence SMA)

Réalisation d'une zone de rejets végétalisée ZAV sur la lagune de la station d'épuration ;

Réalisation de travaux sur le réseau d'eaux pluviales dans le cadre de la compétence SMA : zone d'accès à la gare, traversée de la rue de la Croix du Fresne ;

Fibre

Desserte de la totalité des habitats de Plerguer en fibre dans le cadre d'un contrat passé entre SMA et l'opérateur ORANGE (hormis quelques rares exceptions).

Mobilités

Installation d'abribus pour la desserte scolaire qui restent à la charge des communes (rue Pierre Romé, de Saint-Malo, Rohéard, Bel-Etre/La Ville Hamerie, Saint-Pétreux, Le Perray, Jacques Cartier...) ;

Chemineurs piétonniers : rue de Dinan, passage à niveau de la Gare, rue de la Chataigneraie, carrefour de la Croix du Fresne, connexion La Touesse/ Loumas,....

Prise en compte d'une aire de co-voiturage dans le projet de la zone d'activités du Mesnil (la maîtrise foncière est enfin quasiment aboutie).



Rue de la Chataigneraie

ENVIRONNEMENT / DÉVELOPPEMENT DURABLE

Comme sur le mandat précédent depuis 2014 la municipalité a fait de la politique environnementale le **fil vert de son action publique**. Elle a été réaffirmée comme **axe structurant dans le PLU révisé en 2022**.

Définition, dans le PLU, d'une stratégie globale d'aménagement et de développement durable pour répondre aux enjeux environnementaux (biodiversité, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, continuités écologiques, intégrité des paysages,...) ;

Implication forte de la municipalité dans les travaux de l'AFAGE pilotée par le Département (Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental) ;

Mobilisation de la municipalité pour fédérer les communes limitrophes concernées pour objectiver la gestion du marais noir (la Rosière) et défendre ainsi leurs intérêts respectifs et ceux des agriculteurs ;

Gestion de la forêt communale en partenariat avec l'ONF ;

Mise en place d'une brigade verte pour assurer la protection de la richesse de notre environnement naturel ;



Laurent CHARPENTIER (Brigade verte).

Elaboration d'un plan communal d'éducation à l'environnement ;

Mobilisation active pour la mise en œuvre à Plerguer du programme Breizh Bocage (haies) ;

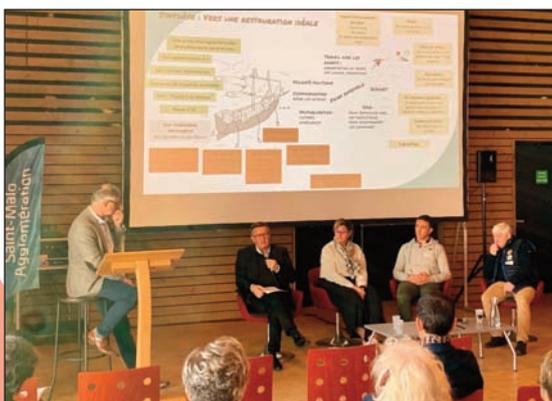
Implication très forte de la commune dans la création du Parc Naturel Régional Vallée de la Rance Côte d'Émeraude (Plerguer siège au bureau du PNR) ;

Création d'un restaurant scolaire totalement en régie, qui fait désormais référence, avec production de repas sur la base de circuits courts et de produits locaux, frais, de saison,...



Salle du restaurant scolaire

Implication forte de la commune dans l'élaboration et l'animation du Plan Alimentaire Territorial de l'Agglomération de Saint-Malo.



M. le Maire au forum de l'alimentation

JEUNESSE / ENFANCE / SCOLAIRE

Il faut préciser que 22 % de la population de Plerguer a moins de 15 ans. Il a donc été légitime que la municipalité y consacre beaucoup de ressources, en investissement et en fonctionnement.

ECOLES

Aboutissement du projet de restructuration et d'extension de l'école publique des Badious et du restaurant scolaire ;



L'école des Badious

Dimensionnement des locaux de la garderie et du restaurant scolaire en fonction de l'accueil des élèves des 2 écoles ;

Accueil des enfants des 2 écoles au quotidien à la bibliothèque sur le temps scolaire ;

Mise à disposition des 2 écoles, à titre gratuit, d'un animateur sportif pour les cours d'EPS ;

Organisation d'événements communs au bénéfice des élèves des 2 écoles : Olympiades, Cross du Téléthon, remise de dictionnaires aux CM2...

Intervention de seniors bénévoles pendant le repas des enfants au restaurant scolaire.

Mise en place d'un conseil municipal des enfants (CME) représentant les 2 écoles avec organisation d'un scrutin électoral chaque année ;





RÉTROSPECTIVE SUR LE MANDAT QUI S'ACHÈVE

Augmentation de la capacité d'accueil du Centre de Loisirs ;



Extension du Centre de Loisirs

Organisation chaque année de l'opération Argent de poche pour accueillir des jeunes dans les services municipaux ;

Sécurisation des jeux d'enfants au stade Pierre Romé et installation d'un nouveau jeu.



ECONOMIE

Même si la compétence "Economie" relève depuis 2018 de la Communauté d'Agglomération de Saint-Malo, la commune a exploité tous les leviers possibles pour la meilleure prise en compte des problématiques plerguerroises. Un suivi très actif du dossier de la Zone d'Activités du Mesnil tant sur la procédure foncière (expropriation) que sur la conception de la zone (prise en compte des besoins de petites entreprises de Plerguer) ;



Présence assidue aux commissions SMA d'attribution des PASS Commerce et Artisanat et Jeunes Agriculteurs ;

Défense très offensive des intérêts des agriculteurs exploitant dans le marais noir ;

Protection et accroissement, à travers le PLU, des espaces agricoles (+ 96ha) au bénéfice des exploitants.

CULTURE

Dans nos territoires ruraux, la commune a un rôle essentiel à jouer pour l'accès à la culture, même si les moyens sont limités ; pour autant, une offre de proximité minimale est déterminante, les habitants n'allant pas spontanément chercher cette offre ailleurs.

BIBLIOTHÈQUE ET ASSOCIATIONS

Le rôle culturel de la bibliothèque a été développé au-delà de ses missions de base :

Création du réseau des bibliothèques du Mesnil (Miniac-Morvan, Le Tronchet, Plerguer) avec une mise en place de la gratuité.

Nombreuses animations à destination des adultes et des enfants (concours Halloween, nuit de la lecture, ateliers d'écriture,...) ;



Nuit de la lecture

Expositions (association CALAO, jeux olympiques, déchets, jardins,...) ;



Exposition de l'association CALAO

Animations spécifiques sur l'environnement (thème majeur du schéma départemental de lecture publique) ;

Concours de lecture à haute voix dans le cadre du réseau des bibliothèques ;

Organisation d'événements culturels (concert Gospel, concert de Slam..., fête de la culture) ;



Concert de Slam

Soutien des associations pour leurs actions culturelles (CALAO, Chants du Mesnil,...) ;



Concert des Chants du Mesnil

Organisation d'ateliers culturels avec l'association La Source pour les enfants pendant les vacances (photo, sculpture,...) ;

FINANCES / BUDGET

Une gestion financière rigoureuse est essentielle pour une commune car elle détermine la programmation de ses actions et de ses projets. Une stratégie a été élaborée dès 2014 pour à la fois définir une politique d'endettement maîtrisée et une gestion des équilibres financiers. C'est sur la base de cette stratégie que la municipalité a géré le recours à l'emprunt, indispensable au développement de la commune.

EVOLUTION DU CAPITAL RESTANT DÛ

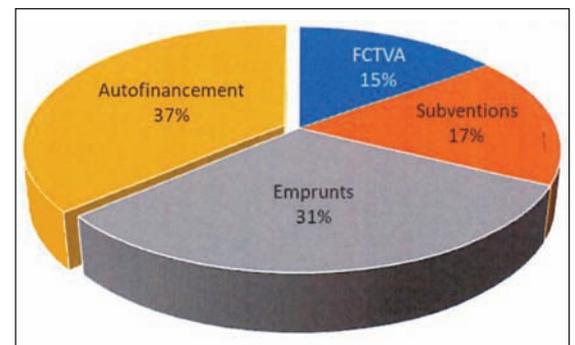
2014 : 1 500 000 €

2026 : 3 170 000 €

Cette augmentation de 1 670 000 € est à comparer au total des investissements réalisés depuis 2014 (11 439 420 € TTC), soit 14,5 %.

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DEPUIS 2014

Fonds de Compensation TVA ...	1 721 917€
Subventions.....	1 973 660€
Emprunts.....	3 577 500€
Autofinancement....	4 166 343€
Total :	11 439 420€



(Moyenne du taux des emprunts contractés sur le dernier mandat : 1,53 %)

EVOLUTION DES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT (2020/2025)

	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes réelles	2 125 118 €	2 282 728 €	2 564 044 €	2 725 793 €	2 885 240 €
Dépenses réelles	1 818 317 €	1 835 415 €	1 976 121 €	2 186 548 €	2 274 026 €
Excédent de Fonctionnement (CAF) *	306 801 €	447 313 €	587 923 €	539 245 €	611 215 €

* Indicateur essentiel en termes de capacité de remboursement de la dette.

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945

DES DRAPEAUX POUR LES 2 ÉCOLES.

Une très belle cérémonie marquée par l'émotion s'est déroulée le 8 mai devant le monument aux morts pour la commémoration des 80 ans de l'Armistice du 8 mai 1945 avec la présence des membres du Conseil municipal, des enfants du conseil municipal des enfants, des pompiers, de la gendarmerie, des anciens combattants, des associations patriotiques, des maires honoraires, des représentants des associations, des enfants des 2 écoles, des jeunes de l'Espace Jeunes et d'une foule nombreuse. Les enfants et les enseignants des 2 écoles ont entonné à l'unisson le Chant des partisans avant de se voir remettre par le Souvenir Français des mains de son président Philippe Guesbier un drapeau estampillé au nom de chaque école et du Souvenir Français.



LE 14 JUILLET : UNE JOURNÉE FESTIVE À PLERGUER



Comme tous les ans, la municipalité a organisé une petite cérémonie commémorative aux monuments aux morts, suivie du verre républicain en plein air à la Maison de la Citoyenneté Bertrand Robidou .

Puis en soirée, un spectacle suivi d'un feu d'artifice unanimement apprécié ont animé le stade Pierre Romé. La soirée s'est terminée par une animation dansante avec DJ sur le thème des années 80. L'ambiance était au rendez-vous pour cette belle journée de fête nationale !



LE BILAN DU PROJET DE TERRITOIRE PRÉSENTÉ PAR GILLES LURTON

Dès le début du mandat actuel, Gilles LURTON, nouveau Président de Saint Malo Agglomération, a tenu, 20 ans après sa création sa création, à donner un nouvel élan à notre territoire en élaborant une feuille de route, qu'on a dénommé le **Projet de Territoire (Horizon 2035)**.

Après une phase intense de concertation avec les habitants des 18 communes, le Projet de Territoire a été élaboré et validé dès novembre 2021, sur la base de 5 valeurs : ambition, solidarité, innovation, proximité, bien vivre en-

semble. Depuis, celui-ci a permis de mettre en œuvre de nombreuses actions et projets. En cette fin de mandat, Gilles LURTON a souhaité venir présenter aux Conseils Municipaux de chacune des communes de l'Agglomération le bilan du travail réalisé. C'est dans le cadre de cette démarche que le Président de l'agglomération est venu à Plerguer (le 5 mai 2025) détailler aux conseillers municipaux les actions réalisées par SMA au titre de son Projet de Territoire.



Gilles LURTON et le conseil municipal

LA PLAQUE INAUGURALE DU PATRONAGE SAINT-MICHEL de retour dans ses murs

La Salle des Fêtes de Plerguer a eu une vie avant de devenir la Salle Chateaubriand telle qu'on la connaît aujourd'hui.

En effet, le bâtiment historique de la Salle Chateaubriand (c'est-à-dire hors extension) était propriété du diocèse, car il a été construit en 1933 par les bénévoles de la paroisse de Plerguer. Le patronage Saint-Michel, aménagé en salle de spectacle a fait fonction de cinéma et a accueilli également de nombreuses représentations de théâtre. La plaque inaugurale, qui a été retirée lors du rachat de l'équipement par la commune, vient d'être refixée à l'intérieur de la partie historique du bâtiment. La municipalité a estimé qu'il était important de ne pas oublier l'histoire de ce bâtiment qui fait partie du patrimoine de la commune de Plerguer.





PLERGUER A MAASTRICHT, POUR UNE RÉFLEXION SUR L'EUROPE

Les 2 et 3 mai 2025, Monsieur le Maire et Patricia ROTERS, présidente du Comité de Jumelage se sont rendus à MAASTRICHT en Hollande, pour participer à une réflexion commune avec notre commune jumelle de Lette (Westphalie) et les villes de COESFELD et de DE BILT (Hollande) sur les actions susceptibles d'être mises en œuvre à notre échelle pour conforter la citoyenneté Européenne.

Cette idée a été lancée par Monsieur Heinz ÖHMANN, européen convaincu et qui a été maire (Bourgmestre) de Coesfeld pendant 20 ans. Son initiative a été de profiter des liens existants grâce à leur jumelage, entre LETTE et PLERGUER d'une part et COESFELD et de DE BILT d'autre part. Les 4 comités de jumelage se sont donc réunis à MAASTRICHT pendant 2 jours à la fois

pour imaginer des petites actions ponctuelles communes et pour notamment organiser un petit évènement en 2027 à Bruxelles, année du 70^{ème} anniversaire de la création de la Communauté Economique Européenne (CEE) qui a renforcé la coopération en Europe. Monsieur ÖHMANN a aussi choisi d'organiser cette rencontre à MAASTRICHT, là aussi pour la symbolique. Beaucoup d'idées ont été émises pour que les citoyens des 4 villes ou communes puissent partager les mêmes objectifs au regard de l'Europe dont nous avons plus que jamais besoin dans le contexte géopolitique actuel. Cette initiative, certes modeste, est à souligner, car la paix et la solidarité européenne doit concerner tout le monde. Espérons que cette initiative puisse se traduire en actions concrètes.



La délégation des quatre villes



URBANISME : Les travaux de viabilisation au Hameau des Serres

Le démarrage des travaux de viabilisation du lotissement dit Hameau des Serres a eu lieu début juin et ceux-ci devraient être achevés en fin d'année.

Ces travaux s'effectuent principalement dans le périmètre du lotissement et ponctuellement au bout de l'impasse de la Garenne pour ce qui est de l'assainissement. Pour rappel, ce programme d'aménagement privé est engagé par la Société Acanthe. Il propose 33 lots libres et un îlot de neuf logements sociaux pour lesquels la municipalité et Acanthe travaillent conjointement avec le bailleur Emeraude Habitation.





STADE PIERRE ROME : De nouveaux équipements pour le club de foot et autres associations

Le fameux foyer du Football-Club PLERGUER-ROZ qui faisait partie de la longue histoire de l'une des plus anciennes associations de la commune, était arrivé au bout de son existence.

Cette ancienne classe scolaire, achetée à la commune de Cesson-Sévigné conjointement par le Comité de Jumelage et l'ESSM Plerguer, avait été installée et reconstruite en 1993 par les bénévoles associatifs. Compte tenu de l'état de ce bâtiment qui a fait son temps, la municipalité a saisi l'opportunité de récupérer les modulaires affectés à l'école des Badiouis et dont elle était propriétaire pour les transférer au stade Pierre Romé et de les aménager en lieu et place de l'ancien foyer qu'il a fallu démolir. Deux mo-

dulaires ont ainsi été implantés. Le premier, le plus grand, affecté au club de foot et totalement mis aux normes ERP et le second, destiné plutôt à des fonctions de stockage partagées entre quelques associations : le comité de jumelage, courir à Plerguer, le FC Plerguer Roz et la commune elle-même pour ses propres activités socio-éducatives et sportives. Hormis les opérations de démolition du foyer, de transfert des structures et les branchements électriques, la totalité des travaux a été assurée par les services techniques municipaux qu'il faut saluer pour leurs compétences et la qualité de leur travail. Le club de foot dispose ainsi d'un équipement plus opérationnel et plus adapté à sa dynamique.



LE BUDGET 2025, pour aller au bout du programme de mandat

Le conseil municipal a voté, dans sa séance du 9 avril 2025, le budget 2025, qui sera donc le dernier du mandat.

A l'occasion de ce vote de budget, Monsieur le Maire a souhaité rappeler avoir voulu tout au long du mandat respecter les engagements pris en 2020. Les Plerguerois lui ont fait confiance et le respect des engagements était une nécessité absolue. La gestion financière de la commune a été jugée globalement satisfaisante par le Conseiller aux Décideurs Locaux (CDL) de la Direction des Finances présent au conseil municipal lors de l'approbation du Compte Financier Unique 2024 (ex-Compte Administratif). Cela se traduit d'une part par une maîtrise des dépenses de fonctionnement, pierre angulaire de la santé finan-

cière d'une collectivité et d'autre part par une politique d'investissement offensive, mais pour autant assumée. Le budget 2025 a permis de prendre en compte les derniers investissements : Le projet du pumtrack qui sera néanmoins décalé sur 2026 (cf. article page 21), l'installation de modulaires pour le club de foot (en remplacement de l'ancien foyer), l'achat d'un robot tondeuse pour optimiser l'entretien des terrains de compétition du Stade Pierre Romé, la rénovation des sanitaires de l'Eglise, l'étude de faisabilité d'une salle de sport. Ce budget permet à la fois de réaliser les engagements, mais aussi d'abonder la capacité d'investissement grâce à un vote en suréquilibre de la section d'investissement.



PLERGUER S'EST ÉQUIPÉ pour accueillir un hélicoptère du SAMU en cas d'urgence notamment la nuit

Lorsqu'elle a été sollicitée pour prendre en charge les équipements nécessaires à la pose d'hélicoptère du SAMU sur PLERGUER, la municipalité n'a pas hésité à répondre favorablement.

Dans le cadre du Service Médical d'Urgence par Hélicoptère (SMUH), le SAMU peut être amené à effectuer des interventions de nuit qui nécessitent d'utiliser une zone éclairée de taille suffisante. Plerguer a été identifiée comme point stratégique sur le territoire pour accueillir sur le stade Pierre Romé (doté d'un éclairage) un hélicoptère du SAMU. Le dispositif, d'ores et déjà installé, permet un éclairage déclenché à distance de la zone d'atterrissage et d'optimiser les délais de transport des patients dans les situations de soins d'urgence. La commune a financé le dispositif (4 740 €) estimant qu'il était



de sa responsabilité de service public de sauvegarder la santé des patients en situation d'urgence, pour lesquels chaque minute compte.



PRÉVENTION DES FEUX : RAPPEL

Même si le sujet est souvent évoqué dans le bulletin municipal d'informations, la plus grande prudence est demandée par rapport aux risques d'incendie de forêts, d'espaces naturels ou agricoles. Le Préfet a fait remarquer que ce début d'été 2025 rappelle celui de 2022 qui, dans un contexte de très fortes chaleurs, donnera lieu à de très nombreux feux.

Il vient d'adresser aux maires un message de vigilance sur le sujet en rappelant les dispositions en vigueur sur l'ensemble du Département d'Ille et Vilaine. Toute l'année, il est interdit à toute personne de porter ou d'allumer du feu sur les terrains boisés, plantations, reboisements et landes et à moins de 200 mètres de ces lieux. L'incinération des végétaux sur pied y est interdite. Du 1^{er} mars au 30 septembre, il est interdit de fumer, à toute personne, y compris aux propriétaires forestiers, à leurs ayants droits et à tout usager des voies publiques

traversant ces lieux. Le brûlage à l'air libre des déchets verts ménagers et des professionnels est interdit toute l'année et dans tout le département sauf dans les foyers aménagés à l'intérieur ou attenants à une habitation pour un usage de chauffage (cheminée, chaudière) ou culinaire (barbecue) et visant des produits secs. Compte tenu de la période à risque, au moment des moissons, la profession agricole va être sensibilisée par la Préfecture. Les actions menées en direction de la profession agricole depuis 4 ans dans le cadre d'une collaboration SDIS/Chambre d'agriculture, portent leurs fruits. Les exploitants agricoles prévoient fréquemment la présence d'une tonne à eau et d'outils permettant le déchaumage des champs de céréales lors des opérations de moissons, source majeure de risque incendie.

VIGILANCE ! Nous sommes tous concernés par la propagation du feu dans nos gestes quotidiens.

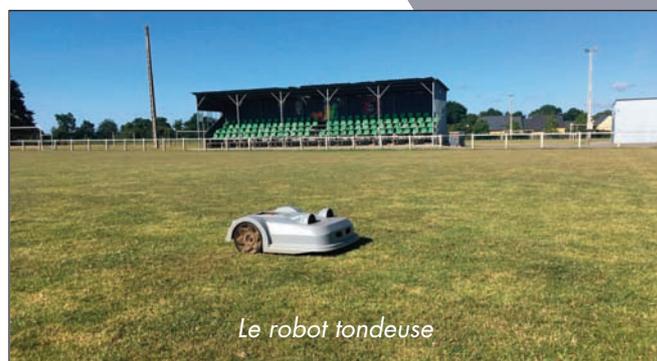


TERRAINS DE FOOT : UNE NOUVELLE GESTION

Pratiquants et dirigeants du club de foot ont régulièrement alerté la municipalité sur l'état des terrains (Honneur et entraînement) qui n'offrait pas des conditions optimums de jeu.

Des déformations, un manque de densité du gazon, une couche superficielle trop souple ou au contraire trop dure... Il a fallu revoir les pratiques d'entretien et plus généralement de gestion sur plusieurs années. Le bureau de conseil Proxalys, spécialiste de la gestion des terrains sportifs, nous a accompagné dans cette démarche. Un diagnostic avec des analyses de sol ont été réalisés. Ceux-ci ont confirmé les désordres signalés et ont révélé le potentiel du sol sous la couche superficielle (c'est-à-dire sous les deux premiers centimètres). Ainsi tous les

agents municipaux ont suivi une formation de deux jours pour mieux appréhender ces éléments de diagnostic et les nouvelles pratiques proposées. Les entretiens vont s'orienter, selon un calendrier (adaptable face aux aléas climatiques), vers l'apport régulier d'amendement.



Le robot tondeuse

PROJET DE SALLE DE SPORT, l'étude de faisabilité est achevée

Sans conteste, une salle de sport constitue l'équipement prioritaire qui manque à Plerguer dans la panoplie des équipements publics communaux mis à disposition des habitantes et des habitants.

La municipalité actuelle l'avait évidemment parfaitement identifié, sans l'intégrer de façon opérationnelle dans son programme de mandat 2020/2026 ; ceci dans un esprit de responsabilité en terme financier. Ce programme de mandat avait parfaitement prévu de lancer en fin de mandature une étude de faisabilité, afin de donner aux futurs élus tous les éléments d'aide à la décision pour la mise en œuvre de ce projet. Cet engagement a bien entendu été tenu, puisque la municipalité a confié, après une mise en concurrence, au ca-

binet CELESTE, cette étude de faisabilité. Une étude de 6 mois a été suivie par un comité de pilotage (COPI) composé d'élus ; une concertation avec tous les acteurs de la commune potentiellement concernés a été organisée, afin de réaliser un diagnostic et d'identifier les besoins potentiels. Sur ces bases, différents scénarios chiffrés ont été élaborés. Le COPI a retenu les 2 scénarios jugés les plus réalistes et les plus pertinents, sans toutefois en privilégier un plutôt que l'autre. Il appartiendra à la future municipalité de faire le choix, à partir de tous les éléments du dossier, que ce soit en termes d'implantation, de programme, de phasage ou encore en termes financiers.

REPORT DES TRAVAUX DU PUMTRACK

Bien que programmé et financé sur le budget 2025, la municipalité a décidé de reporter la réalisation du pumtrack sur 2026.

En fonction des décisions à prendre sur l'implantation de la future salle de sport, le positionnement du pumtrack pourrait être différent ; le réaliser en 2025 réduirait implicitement la

marge de décision des élus de la future mandature. Les enjeux financiers de la future salle de sport nécessitent à l'évidence ce report afin de garantir la pertinence optimale des choix à venir. L'opération du pumtrack n'en sera pas obérée, les crédits votés en 2025 pouvant être reportés sans difficulté sur l'exercice 2026.

L'ASSOCIATION DES CRÉATIONS MANUELLES ravive le fleurissement de la Mairie

Il y a trois ans, la municipalité, dans un souci d'économie d'eau, avait fait le choix de structures végétales sans besoin d'arrosage pour embellir le bâtiment de la Mairie.

Après avoir été sollicitée au printemps, l'association des créations manuelles s'est emparée avec

bonne humeur de la mission : regarnir et raviver les fleurs des structures qui en avaient besoin. Mission réussie en un temps record, avec goût, dextérité et le sentiment de participer par ce geste à la qualité de vie des plergerois. Merci infiniment, Mesdames, pour votre implication !



Ont participé à l'atelier : Edith, Thérèse, Catherine, Josiane, Armelle et Danielle (la Présidente des Créations Manuelles) absente sur la photo.



L'ARGENT DE POCHE

Comme tous les ans, la municipalité a mené son opération "argent de poche" en conviant les jeunes plerguerroises et plerguerrois de 16 ans (jusqu'à 18 ans) à participer au dispositif.

Le principe reste inchangé : sur 5 demi-journées, accompagnés d'un agent des services techniques, souvent en doublon, les jeunes effectuent des petits travaux de désherbage, de peinture, de rangement. En contrepartie, ils reçoivent une petite rémunération. La municipalité tient à cet accueil de jeunes pour découvrir le monde du travail et pour mesurer le rôle du service public municipal.



Noah GOULEY, Romane PONT, Emma BREHINIER-MARTEL, Lucas FOLIGNE, Lily GUCHET et Quentin LEBEL-PAILLAS ont bénéficié de ce dispositif en 2025.



LES CM2 DES DEUX ECOLES ont reçu leur dictionnaire

Comme chaque année, Monsieur le Maire a accueilli les élèves de CM2 des deux écoles à la Salle de la Maison de la Citoyenneté Bertrand Robidou pour leur remettre un dictionnaire et un roman.

C'est devenu une tradition : la municipalité estime qu'il est important de récompenser les élèves qui ont fréquenté les deux écoles de Plerguer et qui rejoindront le collège

à la prochaine rentrée scolaire. Le dictionnaire constitue un outil essentiel qui les accompagnera tout au long de leur cursus scolaire. Ce moment d'échange a été l'occasion pour Monsieur le Maire de mettre en valeur le rôle joué par la mairie en complément de l'Education Nationale, à travers les services périscolaires et sa politique socio-éducative.



Les CM à la salle B. ROBIDOU



LA FÊTE DES MAMANS et aussi celle de la parentalité

Samedi 21 juin, Monsieur le maire et les élus ont tenu à rendre hommage aux mamans qui ont eu la joie d'accueillir un nouveau né depuis mai 2024 lors d'une petite cérémonie à l'Espace de la Cerisaie.

M. le Maire a souhaité élargir cette manifestation à la parentalité en insistant sur le rôle des 2 parents. La municipalité a toujours eu à cœur de faire de la petite enfance une priorité avec la mise en place depuis plusieurs années maintenant de structures adaptées comme le MAPE Malo Agglo Petite Enfance, la Maison des Galopins avec la PMI ou encore la présence de l'association Tricotin. Une composition florale a été remise à chaque maman.

#22#



ELIZA DIEKMANN, bourgmestre de Coesfeld-Lette reçue à la mairie le 2 mars 2025

Madame Eliza DIEKMANN a en effet succédé à Heinz OHMANN dans les fonctions de maire de COESFELD qu'il a occupées pendant une vingtaine d'années.

C'est donc la première fois qu'elle venait à Plerguer et pour cela, elle a tenu absolument à faire partie de la délégation de nos amis allemands



qui sont venus, comme chaque année, participer à la soirée "Choucroute" organisée le 1^{er} mars 2025 par le Comité de Jumelage de Plerguer. Eliza DIEKMANN en a profité pour découvrir notre région (Saint-Malo en particulier) et a pu mesurer l'intensité de l'amitié qui règne entre Lette et Plerguer. Monsieur le Maire a tenu à organiser une réception à la mairie le dimanche matin 2 mars en l'honneur de la délégation allemande et notamment d'Eliza DIEKMANN, bourgmestre de Coesfeld-Lette. Les discours prononcés par les 2 édiles ont évidemment souligné la longévité de notre jumelage et l'enthousiasme de nos 2 comités de jumelage, déterminés à vouloir pérenniser l'amitié profonde de nos communautés respectives. Mais, ce fut aussi l'occasion de souligner tout le sens et toute la pertinence de notre jumelage dans le contexte international du moment. *"L'Europe doit être forte et unie et être à la hauteur de son histoire, basée sur un binôme franco-allemand solide"*, ont unanimement affirmé les 2 maires.

NOCES DE DIAMANT & NOCES D'OR

Le samedi 26 avril 2025, Monsieur le Maire a reçu à la mairie Annick et Michel TRECAN pour célébrer leurs noces de diamant.

Ils se sont mariés précisément le 10 avril 1965 à Beaumont-Le-Roger (Eure). Monsieur le Maire a retracé leur vie professionnelle et surtout leur vie familiale riche de 4 enfants, 5 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. Depuis 2003, date de la construction de leur maison à Plerguer, ils font partie de la communauté de vie plerguerquoise.



**DIAMANT
&
OR**



Monsieur le Maire a célébré les noces d'or de Marie-France et Christian HERVEÏC le vendredi 4 juillet 2025 à la salle de la Maison de la Citoyenneté Bertrand Robidou.

Cette cérémonie a eu lieu, jour pour jour, 50 ans après leur mariage célébré à la mairie de Plerguer par Monsieur Christian AVRIL, conseiller municipal. Monsieur le Maire a rappelé la genèse de leur histoire commune et leur fidélité à la commune de Plerguer et au hameau de l'Épine. Ils ont bien entendu renouvelé symboliquement leur consentement et lecture de l'acte de mariage originel a été faite.



PLAISIR À LA CANTINE

ateliers de partage de pratiques en cuisine

Saint Malo Agglomération a programmé une suite d'ateliers, entre septembre 2024 et juin 2025, animés par Anne Béraud, diététicienne-nutritionniste, qui développe des actions de promotion et d'éducation à la santé en lien avec la nutrition auprès de publics variés dont les scolaires, les étudiants, les personnes âgées.

Pour vous, un bon restaurant scolaire, c'est quoi ?

Telle a été la 1^{ère} question posée à tous les publics présents, accompagnant les enfants sur différents temps de la journée : chefs de cuisine, aides-cuisine, directrices d'écoles, agents de service, responsables de la restauration scolaire, atsem, élus. Plusieurs sujets ont été décortiqués tels que l'éveil sensoriel à la cantine, des repas

équilibrés au juste prix, la communication pour informer les parents entre autres. Au cours des 10 modules, la commune de Plerguer a accueilli les différents intervenants des communes engagées dans cette formation les 10 février et 30 avril en cuisine avec Lénaïck, le cuisinier du restaurant scolaire, afin de questionner la place de la viande dans nos modèles alimentaires et diversifier les sources de protéines, permettre aux enfants de goûter par exemple, le gâteau au chocolat sans farine... La commune a choisi une cuisine en régie pour plusieurs aspects positifs qui engagent toutes les personnes encadrant les enfants au cours d'une journée, toujours sur le sujet du *Bien grandir* dans notre commune.



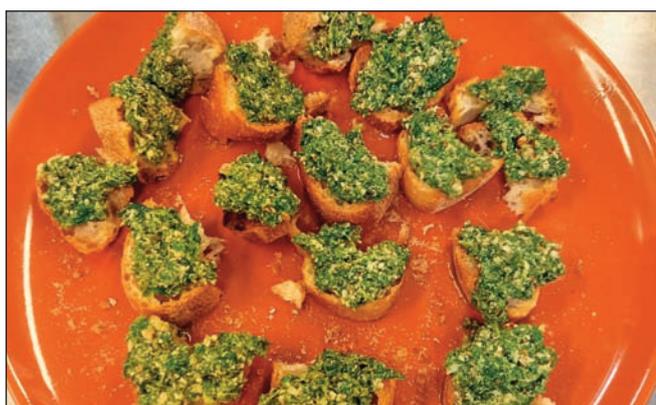
Moment de dégustation



DES FLEURS À CROQUER pour l'atelier TOUS AUX FOURNEAUX

Dans le cadre du REED (Réseau d'Education à l'Environnement et au Développement Durable) et pour la 4^{ème} édition, la municipalité sous la houlette d'Anne-Laure Le Pocréau et de Laurent Buscaylet, conseillers municipaux, a organisé un nouvel atelier culinaire, intitulé "Fleurs à croquer." Ainsi, pétales de rose au sucre, pesto d'ortie,

franui, beignets de feuilles de consoude et autres jus de sureau ont ravi les papilles de nos apprentis cuisiniers. Quelques jeunes volontaires de l'Espace Jeunes ont également participé aux côtés de quelques plerguerroises et plerguerroises : un bel exemple d'engagement intergénérationnel, cher à la municipalité.



#24#

Pesto d'ortie



Les participants



LE TOUR DE BRETAGNE CYCLISTE est passé par Plerguer

Le 25 avril, le Tour de Bretagne cycliste est passé par Plerguer, en provenance de Roz Landrieux et en direction de Miniac Morvan.



Le passage du peloton à la gare



Soirée de lancement
en présence de Bernard Hinault



WYLL, ARTISTE SLAMEUR a mis l'ambiance à la salle Chateaubriand

Le Dimanche 6 avril à la salle Chateaubriand un spectacle participatif *J'voudrais juste* a été organisé par la municipalité mettant en vedette l'artiste slameur WYLL.

En première partie, ce sont les jeunes talents de l'Espace Jeunes de Plerguer qui après des semaines de répétition ont investi la scène pour proposer une chanson créée de toutes pièces par eux. Malgré le trac et l'appréhension, quel bonheur pour eux de se présenter devant famille et amis et surtout, quelle belle expérience ! Wyll, artiste slameur, auteur, compositeur et interprète a offert au public des chansons percutantes qui engagent à croire en soi, à oser, à vivre plus fort !



Wyll sur scène



Les jeunes talents de l'Espace Jeunes sur scène.



SBC DOL TRAVAUX COURS D'EAU :

La restauration de la morphologie du Ruisseau de Plerguer



Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) a restauré la morphologie du Ruisseau de Plerguer, petit affluent du Bief Jean. L'opération a consisté à recréer le lit du cours d'eau en amont et à le replacer dans le fond de sa vallée en aval.

C'est un petit fleuve côtier prenant sa source à Lourmais et se jetant en Baie du Mont Saint-Michel à Saint-Benoît-des-Ondes sous le nom de *Canal des Allemands*. Grâce à son débit constant, le Ruisseau de Plerguer, son affluent, offre un habitat intéressant pour les poissons et les espèces appréciant les courants rapides. Modifié par le passé pour des aménagements agricoles et/ou ferroviaires, le Ruisseau de Plerguer était surcreusé et d'aspect rectiligne. Une remise en fond de vallée a été réalisée en aval du cours d'eau afin qu'il retrouve un caractère plus naturel. Une portion amont trop profonde et menaçant des propriétés privées a nécessité de recréer le lit du cours d'eau afin de ralentir l'écoulement de l'eau. **Un chantier en 3 étapes** **Recréation du lit à l'amont du cours d'eau** À cet endroit, le lit du cours d'eau était surdimensionné à cause d'à-coups hydrauliques provenant du réseau d'eau pluvial. La profondeur du lit et la présence de souches réduisant les écoulements avaient causé l'affaissement de la berge en rive gauche, menaçant certains bâtiments de tomber. Une partie du lit a été reméandrée afin de ralentir l'eau s'écoulant dans la rivière. Les berges ont été retra-

vaillées afin de permettre au cours d'eau de sortir de son lit en cas de crue. **Rehaussement du lit au niveau du calvaire**

Au niveau du calvaire, un ancien petit pont provoquait une chute d'eau de 10 cm. Le fond du lit a été réhaussé pour supprimer la chute d'eau et permettre le passage des poissons. **Remise en fond de vallée du cours d'eau en aval**

En raison d'anciens aménagements agricoles et/ou ferroviaires lui ayant donné un aspect rectiligne, le Ruisseau de Plerguer était *perché* dans sa partie aval. Il a fait l'objet d'une remise en fond de vallée passive, technique de restauration écologique visant à le reconnecter à son lit mineur d'origine en utilisant les processus naturels : en la laissant creuser son propre chemin grâce à l'érosion, le transport des sédiments et la végétation, la rivière retrouve petit à petit sa forme naturelle et son bon fonctionnement. **Une amélioration significative de la gestion quantitative des eaux**

Ses travaux ont eu un impact positif direct sur la gestion des volumes d'eau : **En amont**, le lit a été adapté pour accueillir l'ensemble des flux hydriques, y compris les pics de crue exacerbés par les rejets du réseau pluvial urbain. **En aval**, la remise en fond de vallée a reconstitué une zone naturelle d'expansion des crues. Cette zone a joué un rôle crucial en septembre 2024 lors d'un épisode pluvieux intense (64 mm de pluies en 7h !), en stockant l'eau et en réduisant les conséquences. Par ailleurs, le projet a permis des économies substantielles en privilégiant une restauration naturelle du lit en aval, avec l'accord des propriétaires, plutôt que des travaux coûteux. Le montant des travaux effectués s'élève à 20 172,29 € TTC. L'Agence de l'eau Loire-Bretagne a apporté une aide financière de 50% et le Département d'Ille-et-Vilaine de 30 %. Le SBCDol a financé cette opération à 20 %.



L'AFBN INVITE DES ÉLUS RÉFÉRENTS

au sein de son Conseil d'administration

Depuis 35 ans, l'AFBN Association Ferroviaire Bretagne Nord agit pour défendre, améliorer et structurer les équipements et l'exploitation de la ligne de train Lamballe-Dinan-Dol.

Association citoyenne au service du territoire, elle est l'interface entre les usagers du train et les décideurs politiques et institutionnels. Dans cette dynamique, elle a récemment ouvert son conseil d'administration aux élus des communes ayant des gares ou haltes ferroviaires sur la ligne concernée. Karine Norris-Ollivier, 1^{ère} adjointe, a été désignée *membre référent* de l'association. L'objectif étant de faire remonter les remarques et les be-

#26#

soins de la commune et de ses usagers. Après avoir œuvré pour la rénovation globale de la ligne Lamballe-Dinan-Dol aujourd'hui réalisée, l'association porte son action vers des arrêts plus fréquents, notamment entre Dinan et Dol et sur des directs Dinan-Rennes et Dinan-Saint-Malo.



Rénovation de la ligne Dinan-Dol

En savoir plus sur l'association : www.train-bretagnenord.com

PLAN DE GESTION intégrée et règlement d'eau (Marais de Dol)

Le SBCDOL est un organisme public de gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Il porte la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne. Dans ce cadre, le SBCDol accompagne les services de l'Etat dans la définition d'un plan de gestion intégrée et d'un règlement d'eau dans le Marais de Dol.

Dès 2022, grâce à une forte mobilisation des 8 maires concernés par le marais noir et notamment **le maire de Plerguer**, un comité de pilotage réunissant élus, acteurs socio-professionnels et services de l'Etat a été mis en place pour suivre ce dossier. Les objectifs de cette étude ont été précisément de : **Définir un plan de gestion** satisfaisant au plus juste les besoins actuels et futurs des usagers du Marais de Dol, **Aboutir à la construction d'un règlement d'eau** à l'échelle du Marais de Dol. Les phases de Diagnostic étant finalisées, un comité technique dédié à des analyses techniques a travaillé depuis début 2025 sur des propositions de scénarii de gestion des niveaux d'eau et des ouvrages du marais. Ces derniers ont été soumis fin juin 2025 au comité de pilotage chargé du suivi de cette étude. L'arrêté préfectoral relatif au règlement d'eau des ouvrages structurants du Marais de Dol (vannes) gérés par l'Association syndicale des Dignes et Marais de Dol est attendu pour fin 2025. Il fixera le cadre de la gestion de ces ouvrages dans le but d'optimiser les niveaux d'eau vis-à-vis des enjeux environnementaux, dans le respect de la sécurité des personnes et des biens et dans la prise en compte des activités économiques. Le plan de gestion s'adressera à différents maîtres d'ouvrage (collectivités, intercommu-



nalités, syndicats, associations...) et partenaires financiers. Il détaillera les pratiques et actions à mettre en œuvre en adéquation avec le règlement d'eau. Il devra régulièrement être révisé pour tenir compte des évolutions du milieu et des effets du changement climatique. *Etude financée à 50 % par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, 20 % par la Région Bretagne, 10 % par le Département d'Ille-et-Vilaine, 20 % par le SBCDol et l'association syndicale des Dignes et Marais de Dol.*

Pourquoi un règlement d'eau dans le Marais de Dol ?

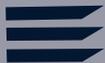
- **Pour assurer la protection des personnes** et des biens vis-à-vis des inondations possibles en période de crue.
- **Pour préserver le fonctionnement** de la zone humide et la biodiversité liée à ce milieu.
- **Pour maintenir les activités économiques** implantées sur ce territoire (agriculture, conchyliculture, pêche, chasse, sylviculture, tourisme...) et le développement des communes.

ECLAIRAGE PUBLIC : la rénovation globale démarre fin d'année

Les travaux de rénovation de l'éclairage public vont débuter dans quelques mois.

RAPPEL : La commune et le SDE35 (Syndicat Départemental d'Energie d'Ille et Vilaine) s'étaient engagés dans la démarche par signature d'une convention en février 2024. Toutes les études et diagnostics ont été réalisés et les budgets affinés. Des travaux : les points lumineux seront équipés d'ampoules LED. Des mats, lanternes, armoires électriques seront rénovés ou remplacés. Des mâts solaires seront installés pour remplacer des points lumineux isolés. Des réseaux souterrains subiront des rénovations. Financièrement, les diagnostics plus précis et l'engagement moindre du département (subventionnant à hauteur de 67%), mènent à une réduction du reste à charge pour la commune, à hauteur de 157 545 €, et remboursable au SDE, au titre de l'investissement, sur cinq années.





LE CHEMIN DU TRO BREIZH PASSE À PLERGUER



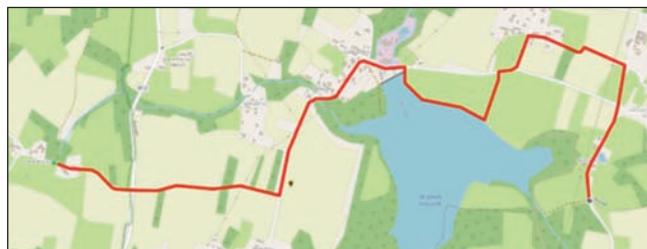
Balise Logo

Le balisage de l'itinéraire permanent du Tro Breizh de Dol-de-Bretagne à Vannes est en passe d'être terminé. Les balises sur Plerguer sont quant à elles installées, en venant de Baguer Morvan, vers Le Tronchet.

C'est l'association Mon Tro Breizh qui met en place et anime cet itinéraire en lien avec les Communautés d'Agglomération, les offices de tourisme et les Destinations touristiques des territoires traversés.

Les chemins du Tro Breizh, c'est la découverte de la Bretagne littorale et intérieure, de ses sentiers, de sa langue, de son histoire, de sa culture, de ses cathédrales, de ses

centaines de chapelles, de ses fontaines, de ses enclos paroissiaux, de ses calvaires, de ses manoirs, de ses châteaux, de ses rencontres ... Sur le territoire de Saint-Malo Agglomération il s'étend sur environ 15 km entre Plerguer, Le Tronchet et Miniac Morvan.



Renseignements en Mairie et sur : <https://tro.bzh/>



PRENEZ RDV EN LIGNE pour récupérer votre composteur !

Le tri à la source des biodéchets est devenu la règle pour les particuliers.

Vous avez une maison individuelle avec jardin ? Saint-Malo Agglomération fournit gratuitement aux habitants du territoire des composteurs. **Réservez votre créneau de rendez-vous en ligne sur : www.stmalo-agglomeration.fr.** Vous n'avez pas de solution de compostage à proximité de chez vous. Pas de panique ! Vous pouvez continuer de déposer vos biodéchets de cuisine avec vos ordures ménagères. Une solution transitoire, en attendant qu'un service de tri à la source (individuel ou collectif) soit mis à votre disposition.



Composteur individuel



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS :

Précision pour certains hameaux de Plerguer

Pour les hameaux^(*), situés au sud-est de la commune, le jour de la collecte hebdomadaire des déchets ménagers (bacs marrons) est désormais fixé le vendredi. Ces hameaux sont effets intégrés au circuit de collecte du Tronchet, le jour de collecte ayant été modifié ! Par contre, pour la collecte des **déchets recyclables** (bacs jaunes), il

n'y a aucun changement, le jour de collecte est toujours bien le **lundi** tous les 15 jours. Les calendriers de la commune du Tronchet sont disponibles en mairie.

(*) **Le Pont Allain, Le Vallet, Le Petit Vallet, La Saudraie, La Lande aux Guibets, La Soulière, La Priauté, Saint-Pétreux, Haut Eclair, Château de Beaufort, Le Chauchix, La Planche**



DES NICHOURS POUR ENCOURAGER LA BIODIVERSITÉ

Dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité porté par Saint-Malo Agglomération, un atelier fabrication de nichours a été organisé en février dernier.

Avec l'aide des associations ApiRance et de Bretagne Vivante, une dizaine de participants ont pu réaliser des nichours pour moineaux et mésanges avec pour objectif de favoriser la nidification dans les jardins. Certains nichours ont également pris place dans les espaces communaux.

#28#



Atelier fabrication

UNE ZONE DE REJET VÉGÉTALISÉE

Un Atout naturel pour la Vallée du Reveau

Saint-Malo Agglomération a engagé en 2023-2024 la réhabilitation des anciennes lagunes de traitement de Plerguer, désaffectées depuis 2009, pour transformer le site en une Zone de Rejet Végétalisée (ZRV) couvrant environ 4 200 m².

Cette initiative, située en aval de la station d'épuration actuelle (capable de traiter les eaux usées de 4 300 habitants), vise à renforcer la protection du ruisseau du Reveau. Ce dernier alimente ensuite le Biez Jean, puis le Canal des Allemands, avant de rejoindre la Manche. Notons également qu'en 2024, le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol (SBC Dol) a réalisé des travaux de reméandrage du Reveau pour restaurer son cours naturel et améliorer la qualité de l'eau.

Qu'est-ce qu'une ZRV ?

Une Zone de Rejet Végétalisée est un dispositif écologique qui reproduit le fonctionnement d'une zone humide naturelle. Elle se compose d'une lagune tampon, d'un canal artificiel, d'une zone d'infiltration, et d'une mare peu profonde pour les amphibiens. L'ensemble est agrémenté de plantes (roseaux, iris, plantains, menthes et renoncules aquatiques, etc...).

Pourquoi une ZRV à Plerguer ?

La mise en place de la ZRV répond à trois objectifs essentiels :

Réduire la pollution : La ZRV filtre les polluants résiduels grâce à l'action des plantes et des micro-organismes, limitant ainsi les rejets nocifs dans le milieu naturel, notamment en période d'étiage (basses eaux).

Lisser les variations hydrauliques : La zone tampon créée absorbe les variations de débit, évitant les rejets brutaux et protégeant la faune et la flore du ruisseau.

Favoriser la biodiversité : La ZRV offre un habitat propice à de nombreuses espèces animales et végétales, terrestres comme aquatiques, tout en améliorant la qualité de l'eau en aval.

Des bénéfices pour l'environnement

La ZRV agit comme une barrière naturelle supplémentaire, supprimant les rejets directs en cas de dysfonctionnement de la station d'épuration. Elle favorise également la création d'un écosystème riche et diversifié, contribuant à la préservation des milieux humides locaux.

Un suivi rigoureux pour garantir l'efficacité

L'efficacité de la ZRV sera évaluée grâce à des analyses régulières et un suivi du milieu naturel en amont et en aval du rejet. Ce dispositif garantit une gestion durable et responsable de l'eau sur le territoire de Plerguer.

Un investissement de Saint Malo Agglomération soutenu par l'État

Le coût total des travaux s'élève à 66 000 €. Ce projet a pu être porté et réalisé par la Direction des cycles de l'eau de Saint Malo Agglomération grâce au soutien financier apporté par la Dotation de Soutien à l'Investissement Local France Relance (DSIL) à hauteur de 34 %.

La ZRV de Plerguer, c'est un pas de plus vers la protection de nos rivières et de la biodiversité locale!



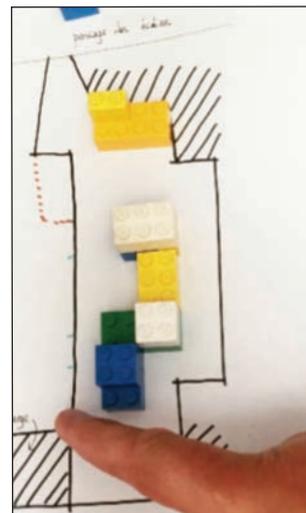
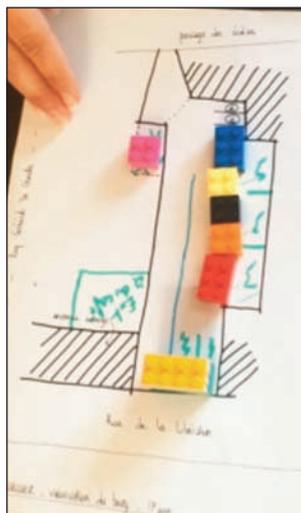
Site de la station d'épuration

ANCIEN HOTEL-RESTAURANT L'ETRIER

une réflexion participative est lancée

Nous vous l'annonçons dans le dernier bulletin, la commune a la maîtrise foncière de l'ancien hôtel-restaurant de l'Etrier et des terrains attenants à l'arrière vers le passage des écoliers.

En 2022, un schéma de principe a été inscrit au PLU, traduisant la volonté municipale de faire sur ce site une opération de renouvellement urbain, en y proposant du logement et du commerce en rez-de-chaussée de l'hôtel. Afin de passer à une phase plus opérationnelle et de pouvoir solliciter de futurs opérateurs (bailleurs, promoteurs, investisseurs ...), nous avons souhaité définir plus en détails les éléments de programmation sur ce site, en y étudiant la faisabilité architecturale, paysagère, technique et financière. Nous avons fait appel, après consultation, au Bureau d'Etudes Atelier Faye et à son groupement, afin d'animer à la fois la réflexion des élus et à la fois celle des habitants puisque nous souhaitons dès le départ nous inscrire dans une logique de co-construction du programme. Deux ateliers de concertation ont déjà eu lieu les 11 et 17 juin derniers, réunissant pour chacun une trentaine de participants. Fortement impliqués dans la démarche, les habitants ont pu imaginer un bourg rêvé dans toutes ses composantes. Ils se sont rendus sur le terrain et avec des outils pédagogiques, ont appréhendé les notions de parcours résidentiel et de densité mais également de circulations douces, de mobilité, de végétalisation, de cadre et de qualité de vie dans un centre bourg. Si vous souhaitez poursuivre ou rejoindre ces ateliers, il reste deux temps forts à venir à la rentrée :



Imaginer des logements adaptés en centre-bourg

le jeudi 4 septembre à 18h30 salle Chateaubriand pour un atelier Scénarios et le mercredi 5 novembre à 18h30 salle Chateaubriand pour une réunion publique restitutive. C'est ouvert à toutes et tous ! Autre étape importante à venir avant la fin de l'année, celle des travaux de démolition, de dépollution et de désamiantage. Les travaux devraient durer de trois à quatre mois et consisteront en la déconstruction de tous les bâtiments. Seule sera conservée la partie patrimoniale avant, en front de rue, de l'hôtel-restaurant. Le cyprès quant à lui sera abattu, pour des questions d'accès, mais surtout parce que d'une envergure trop importante et d'un système racinaire impactant sur les sols et les bâtiments proches.



CHANGEMENT DE NOM ET/OU PRÉNOM.

LE SOCIAL

Vous avez engagé/vous envisagez d'engager une procédure de changement de prénom et/ou de nom: les informations ci-dessous vous concernent.

Le changement de prénom et/ou de nom vous interdit d'utiliser la carte nationale d'identité et le passeport qui vous ont été délivrés avant votre changement de prénom et/ou de nom, qui ne correspondent plus à votre état civil. Ces titres seront invalidés à l'expiration d'un délai de trois mois à compter de l'actualisation de votre acte de naissance.

Après la réception de la notification de votre changement de nom/prénom, l'officier d'état civil de votre commune de naissance vous informera de l'actualisation de votre acte de naissance. Dès la réception de cette information, vous devrez déposer une demande de renouvellement de votre carte nationale d'identité et/ou de votre passeport auprès de la mairie de votre choix, même si leur durée de

validité n'est pas expirée, en fournissant notamment de votre acte de naissance modifié.

Ce renouvellement est gratuit sous réserve de produire la carte nationale d'identité et/ou le passeport dont vous demandez le renouvellement. Vous êtes invité à consulter le site internet de la mairie de votre choix pour connaître la liste des pièces justificatives à fournir lors d'une demande de renouvellement de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport.

Après le renouvellement de votre carte d'identité et/ou de votre passeport, vous devrez également renouveler votre permis de conduire, votre carte vitale et tout document mentionnant votre état civil.

L'usage d'un titre d'identité qui ne correspond pas à votre état civil est passible d'une sanction de 5 ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende.

**J'AI CHANGÉ
DE NOM ET/OU DE PRÉNOM ?
JE DOIS RENOUELER
MA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ
ET MON PASSEPORT !**



Vous avez eu recours à l'une de ces procédures ?

- la procédure simplifiée de changement de nom par simple déclaration auprès de l'officier d'état civil
- la procédure de changement de nom pour motif légitime par décret
- la procédure de changement de prénom par demande auprès de l'officier d'état civil

Vous devez demander le renouvellement de votre carte nationale d'identité et/ou de votre passeport :

- Dès que votre acte de naissance aura été mis à jour, **vous devez prendre rendez-vous en mairie pour le renouvellement de vos titres.**
- Préparez votre demande en rassemblant les pièces justificatives, notamment **votre acte de naissance modifié.**
- Le renouvellement de vos titres est **gratuit** si vous fournissez la carte nationale d'identité et/ou le passeport dont vous demandez le renouvellement

Le changement de nom et/ou de prénom a pour conséquences :

- L'interdiction d'utiliser la carte nationale d'identité et le passeport délivrés avant le changement de nom et/ou de prénom.
- Vos anciens titres seront invalidés à l'expiration d'un délai de 3 mois à compter de l'actualisation de votre acte de naissance.
- L'utilisation de ces anciens titres d'identité est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 441-2 du Code pénal).
- En cas de contrôle et au passage des frontières, ces titres apparaîtront comme non valides et leur présentation ne permettra pas de justifier de votre identité.



N'oubliez pas de :

- Demander le renouvellement de votre permis de conduire, de votre carte Vitale, ainsi que de tous les documents comportant la mention de votre état civil.
- Communiquer votre changement de nom/prénom aux administrations et organismes concernés.

URBANISME

LE CCAS

Dans le cadre de la Semaine bleue, le CCAS organise en partenariat avec le CLIC de la Côte d'Emeraude un après-midi chantant : chants, danses et jeux musicaux intergénérationnels avec le groupe de musiciens *Au fond d'ma cour*. Salle Chateaubriand à partir de 14 h le mardi 7 octobre 2025. Un goûter suivra l'animation. Venez nombreux !

DATE À RETENIR :
le repas du CCAS aura lieu
le dimanche 19 octobre 2025



PROGRAMME

OCTOBRE

LUNDI 06

- ST MELOIR DES ONDES**
Salle des fêtes
place de la mairie
9h30
- ATELIER PHYSIQUE ADAPTÉE**
Atelier intergénérationnel avec l'école primaire publique. Gymnastique assise
Entrée libre et gratuite
- LE TRONCHET**
Salle des fêtes
14h
- LOTO INTERGENERATIONNEL**
Texte explicatif
Inscriptions ?
- CANCALE**
Cinéma Duguesclin
5 impasse Saint Méen
14h
- CINEMA**
Texte explicatif
Inscriptions ?

MARDI 07

- SAINT COULOMB**
Le phare- Rue du Lac
14h
- ORCHESTRE OASIS**
Texte explicatif
Inscriptions ?

MERCREDI 08

- ST JOUAN DES GUERETS**
Bibliothèque
14 rue Saint Edouard
14h
- ATELIER ORIGAMI**
Texte explicatif
Inscriptions ?
- PLEURTUIT**
Adresse
14h
- KARAOKE**
Texte explicatif
Inscriptions ?
- SAINT MALO**
Korian Le Solidor
2, allée des jardins de Ste Anne
14h
- EXPOSITION PHOTO**
Texte explicatif
Inscriptions ?

JEUDI 09

- LA FRESNAIS**
Salle des fêtes
13, place de la gare
14h
- THE DANSANT**
Texte explicatif
Inscriptions ?
- PLEURTUIT**
Espace Delta -
Rue Ransbach Baumbach
14h
- ESCAPE GAME**
Les clés du bien vieillir
Texte explicatif
Inscriptions ?
- ST MELOIR DES ONDES**
Salle des fêtes
place de la mairie
14h
- ANIMATION MUSICALE**
Venez chanter et deviner vos chansons préférées, bouger et passer un moment convivial
Gratuit et inscriptions 02 99 89 01 11
- PLERGUER**
Salle Chateaubriand
3, impasse des glaieules
14h
- APRES-MIDI CHANTANT**
Avec les deux écoles et animé par le groupe "Au fond d'ma cour"
Informations au 06 64 67 29 02

VENREDI 10

- CANCALE**
L'Amérance
Rue du Dr et Mme Cocar
14h
- FILM UN JOUR TU VIEILLIRAS**
Texte explicatif
Inscriptions ?
- DINARD**
Parc du Port Breton
14h
- COURSE D'ORIENTATION**
2 parcours proposés adaptés aux personnes à mobilité réduite.
Inscriptions 02 99 46 50 99
- MINIAC MORVAN**
Parc du Port Breton
14h
- TITRE**
Texte explicatif
Inscriptions 02 99 46 50 99

OCTOBRE

La Semaine Bleue
À tout âge, ensemble !

Une fin d'année pleine de découvertes pour la maternelle.

La classe dehors des élèves de Martine Bodin fait partie du programme des élèves de toute petite section qui découvrent le milieu qui les entoure et utilisent leurs observations et leurs trouvailles pour apprendre. Pour les Petites et Moyennes Sections d'Alexandra Rivière et Alexandra Picoreau, le projet poney a de nouveau été riche en apprentissages et en émotions. Le centre équestre de Plerguer permet aux élèves d'apprendre à prendre soin des poneys et à les monter. Les jeunes cavaliers et cavalières se sont montrés très courageux et calmes auprès de leurs montures. Avant leur passage en CP, les élèves de GS d'Aurore Cheul et Delphine Vallée ont pris le train pour passer une journée à Rennes pour découvrir le musée des Beaux Arts et le centre de la capitale bretonne. Une immersion bienvenue pour découvrir une grande ville. Cette fin d'année est également marquée par *Le prix du livre des Badiou* qui amène les enfants et leurs familles à découvrir ensemble des livres choisis par leur enseignante avant d'élire leur favori. C'est l'occasion de partager ensemble le plaisir de la lecture. Les familles sont invitées à découvrir une exposition autour des albums choisis le jour du dépouillement. Tous les élèves de maternelle ont travaillé ensemble pour donner vie au potager qui a été installé dans la toute nouvelle cour de l'école. Fruits, légumes, fleurs et plantes aromatiques sont bichonnés par les élèves qui mesurent leur chance de pouvoir sentir, observer et goûter leurs plantes. Avec les arbres plantés en début d'année, la cour a réellement pris vie et offre un cadre riche et joyeux pour les créations de nos élèves.

Un second semestre très riche pour les classes élémentaires

Au cours du second semestre, les classes de CE2-CM1-CM2 se sont rendues au **Marais Noir de Saint-Coulban** pour travailler autour de la préservation de l'écosystème du Marais et de son importance sur le territoire. Les classes de CP, CE1 et CE2 ont bénéficié de l'**intervention du service sanitaire** (étudiants en médecine), venus aborder avec eux les notions de consentement et de stéréotypes de genre. Toute l'école des Badiou a participé à la **semaine sans écrans du 19 au 25 mai**. Nos élèves et leurs parents ont relevé le défi à travers de nombreuses activités qui ont remplacé les écrans (ateliers de jeux de société et ateliers de dessin avec quelques parents à l'école/jardinage, promenade, lecture et discussions familiales à la maison). Ce défi s'est conclu par une réflexion autour de l'impact positif et négatif des écrans dans notre vie quotidienne. Cette semaine était aussi celle des **Écoliers cyclistes**, un autre challenge proposé par Saint-Malo Agglomération. Les élèves étaient invités à se rendre en vélo à l'école. En mai, les CM2 se sont rendus au **lycée Maupertuis de Saint Malo**. Ils ont réalisé des expériences avec les terminales dans les salles de sciences du lycée. Une semaine plus tard, nouvelle rencontre à Plerguer pour comparer leurs observations. Grâce à cet échange, nos CM2 ont assimilé une grande partie du vocabulaire scientifique et technique et ont pu expliquer leurs expériences aux CM1. Ils ont également reconstitué la fresque de microorganismes sur le thème de l'océan. En juin, une **journée à Rennes** pour les CE1 et les GS. Départ en train de la gare de Dol-de-Bretagne. "Le matin, nous sommes allés au musée des Beaux Arts de Rennes. Nous avons visité un cabinet de curiosités puis

nous avons participé à un atelier pour créer des sculptures en argile. Le midi, nous avons mangé des hamburgers ou des tenders avec des frites. C'était trop bon ! L'après-midi, nous sommes allés sur la grande place de l'opéra pour le dessiner puis nous avons fait des jeux au parc du Thabor. Et pour finir, on est rentré en bus à l'école". En juin également, une journée à la **découverte du Mont Saint-Michel**



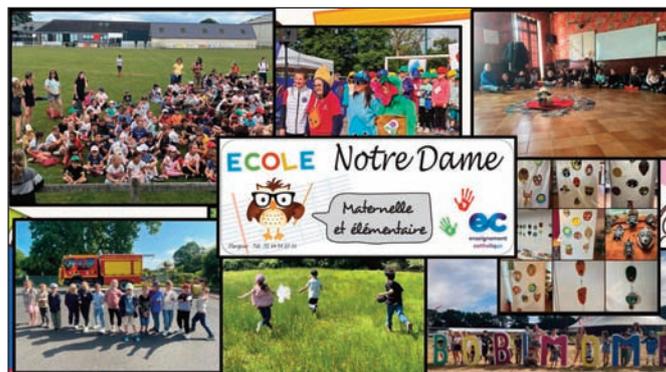
pour les classes de M^{mes} Nivet et Aranda. Ce fut l'occasion d'en apprendre plus sur l'histoire de ce lieu classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Enfin, les CM1 et CM2 de la classe de M. Coulon se sont rendus au **camping de la pointe du Grouin** pour 3 nuits et 4 jours. Au programme : randonnée cycliste jusqu'au musée de Cancale pour découvrir le port de la Houle, l'ostréiculture et les Terres Neuvas. Pêche de crabes verts avec des lignes et des appâts et pêche à pied. Visite de la chapelle Notre-Dame du Verger. Promenade en mer sur le bateau de l'association Al Ark. Quelle chance de voir les dauphins ! Des souvenirs mémorables partagés avec les copains : les pique-niques avec vue sur mer, les veillées sur la pointe du Grouin.



UNE FIN D'ANNÉE BIEN ANIMÉE à l'école Notre Dame

En janvier et en mars les 3 classes d'élémentaire se sont rendues au Village des Sources pour apprendre à vivre ensemble, à s'accepter, se respecter. De beaux moments vécus dans la nature par les classes. Les enfants sont revenus avec quelques petites idées et astuces pour les aider dans leur quotidien. Nous avons ensuite reçu Mauricette qui est venue nous raconter ses histoires pour continuer à travailler le vivre ensemble.

Dans notre petite école, nous adorons vivre des choses tous ensemble ! C'est ainsi que nous avons organisé un carnaval très animé et haut en couleurs à la mi-Carême. Les super-héros, les cow-boys, les princesses, les fruits, les animaux ont pu côtoyer les sportifs et les professionnels. Puis nous avons dégusté les crêpes faites par les familles. Une superbe journée ! Tous ensemble encore, nous avons organisé une kermesse solidaire pendant laquelle les plus grands de l'école ont ouvert des stands pour les plus jeunes : tir au but, chamboule-tout, maquillage... L'argent récolté a été reversé à l'Ordre de Malte, une association qui vient en aide aux sans-abris à Rennes. L'après-midi, c'était le marché des talents de l'école. Par le biais de vidéos ou en représentation, les enfants ont présenté à leurs camarades ce qu'ils maîtrisaient en termes de sport, d'art ou encore de bricolage. Cela a été une journée très riche de partage et d'accueil vécue tous ensemble. Concernant le sport, les élèves d'élémentaire ont appris à jouer au basket grâce à Maël et Thibaut, 2 animateurs sportifs du club de basket-ball de Miniac-Morvan. 6 séances pendant lesquelles nos élèves ont eu chaud en apprenant à dribbler et à marquer ! Les CP-CE1 ont appris à rouler avec des rollers. Avec des patins à 3 roues, à 4 roues quad ou in line, la plupart des élèves savent maintenant rouler, freiner, tourner, sauter et se baisser. De même, les élèves de GS ont appris à rouler à vélo ainsi que quelques règles du code de la route. D'ailleurs les plus grands de l'école ont profité d'un événement notable dans la commune : le passage du tour de Bretagne. Ils se sont déplacés pour aller encourager les quelques 200 cyclistes. Quelle joie ! Une classe est allée aux Jeux Départementaux organisés par l'UGSEL à Liffré au début du mois de juin. Le thème abordé était les 4 éléments. Eole, Pyro, Aqua et Terra ont accueilli nos petits élèves pour jouer, danser, courir, chercher, chanter au milieu de 1500 autres enfants du département. Pour terminer l'année sportive en beauté, les élèves du CP et CM2 ont participé fin juin aux olympiades organisées par Sandy grâce à l'aide de nombreux bénévoles. Plusieurs ateliers étaient proposés aux enfants : le jeu du serveur, le parcours ninja, la course en sac, le morpion, le tir à la corde... Les enfants attendent toujours cette journée avec impatience et ils ne sont jamais déçus ! Dans le cadre de la découverte du monde, les classes de Typhaine, Marianne et Magali ont bénéficié de plusieurs séances animées par Marine et Thomas, les animateurs de la Maison de la Baie. Ils sont venus parler de l'eau : le cycle de l'eau, les petites bêtes qui vivent dans l'eau... Ce travail a été complété par la journée vécue dans le



Marais Noir avec Maeva par les CP-CE1. Ils ont pu observer la faune et la flore de ce lieu tout près de chez nous : observer les oiseaux avec une longue vue, chasser les papillons avec un filet, collecter les dytiques, notonectes et autres têtards dans la mare. Une journée et une séquence très riches ! Les élèves de maternelle sont, quant à eux, allés aux Jardins de Brocéliande. Un endroit très riche aux portes de la forêt de Brocéliande pour découvrir le monde, les cinq sens, des espèces végétales et animales dans un cadre ludique. Les enfants y ont vécu une superbe journée ! Les plus grands ont eu la chance d'aller au festival Bobimôme à Bobital ! C'était une journée festive pleine de rencontres, de jeux, de musiques, de danses et de paillettes ! 1500 enfants y ont participé dans la joie et la bonne humeur ! L'année s'est terminée par une kermesse remplie de joie et de couleurs organisée par l'Association de Parents d'Elèves. Les enfants y ont présenté un spectacle de qualité. Ils ont aussi pu jouer au palet, être maquillés, coiffés, sauter dans des structures gonflables... Cette journée fait toujours la joie des petits et des grands ! Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans notre établissement ou si vous arrivez sur la commune, nous organisons des visites personnalisées. Nous organisons également des temps d'accueil pour les tout petits et leurs parents à l'automne et au printemps.

N'hésitez pas à contacter M^{me} Patin au 02.99.58.10.33. ou eco35.notre-dame.plerguer@enseignement-catholique.bzh. Pensez aussi à aller consulter le facebook ou l'instagram de l'APEL ou le site internet de l'école : <http://notredameplerguer.toutemo-necole.fr/>



L'ESPACE JEUNES

Actuellement, 87 ados de la commune sont inscrits à l'espace jeunes !

Vacances d'hiver 2025

Après 2024 riche en émotion, notre priorité est d'apporter sur 2025 de la diversité et quelques touches de nouveautés dans notre programme. Les jeunes ont bénéficié de sorties auxquelles ils sont très attachés en cette période : patinoire de Rennes, Laser Game de Cap Malo. Carton plein également pour découvrir le nouveau volet de la saga des Tuche, au cinéma de Dol de Bretagne. De nouvelles sorties ont été proposées, Prison Island de Rennes, jeu Koh Lanta à Cap Multisport de la Mézière. Un après-midi consacré aux jeux de société, encadré par une intervenante, a connu un vif succès. Ce fut l'occasion de découvrir de nouveaux jeux, qui sont, pour certains, venus enrichir notre collection. L'après-midi débat, sur le thème du harcèlement, a été très apprécié par les jeunes. Elle a permis aux jeunes de s'exprimer sur des sujets sensibles en toute confiance. Un projet slam en collaboration avec Wyll a débuté à la suite de l'après-midi débat. Ce fut le point de départ d'une belle collaboration (durant 3 semaines). Une quinzaine d'ados se sont joints à Wyll et Karine pour travailler sur des textes sur le thème du harcèlement. Le point d'orgue fut leur participation à la 1^{ère} partie du concert qui s'est déroulé le 6 avril dernier à la salle Chateaubriand. Plusieurs autres animations se sont déroulées sur ces vacances, telles que : soirée loup garou, soirée loto, les blinks test, *dessiner c'est gagner* ...

Vacances de printemps :

Opération citoyenne : 29 jeunes de l'espace jeunes ont arpenté différentes rues de la commune dans le cadre d'une *opération nettoyage*. Pour cet après-midi, 6 sacs (50 litres) remplis de déchets ont été ramassés. Cette démarche vise à sensibiliser les habitants aux enjeux environnementaux et à lutter contre le fléau des déchets sauvages. Il y a eu de belles sorties pour profiter de l'arrivée des beaux jours, comme le char à voile dans la base de Cherueix. Les jeunes se sont également rendus au parcours accrobranches du Fort St Père. Sur place, les jeunes ont pu bénéficier de 2 activités avec un prestataire, du Laser run et de l'Archery tag. Deux jeux sportifs toujours très appréciés par les ados. Il y a également eu l'intervention de Jordan, intervenant professionnel de Breakdance. Il nous a fait découvrir ce sport encore méconnu. D'autres activités se sont déroulées sur cette période : tournoi de foot inter espace jeunes, atelier cuisine, soirée karaoké ... **Autres :** Des jeunes toujours concernés. L'Espace jeunes continue d'être présent aux différentes cérémonies commémoratives : 8 mai, 11 novembre, 14 juillet. ... Une nouvelle sortie au Mémorial de Caen ainsi que sur les différents sites (plages du débarquement, cimetières américain et allemand) sera programmée en début d'année 2026. L'espace jeunes a également été présent pour la fête des Badious 2025. En effet, les ados ont préparé en amont des décorations sur le thème de Disney.

Projets à venir en 2025 : De nombreuses sorties et activités ont lieu et vont encore avoir lieu cet été à l'Espace jeunes ! Entre autres : sortie au golf du Trochet, Paint ball, Cobac Parc, Ange Michel, bouée tractée, soirée barbecue, jeu d'orientation, Cluedo grandeur nature, rando en kayak sur la Rance... Le projet DISNEYLAND PARIS est lancé ! Sortie prévue le jeudi 30 octobre 2025.

Pour tous renseignements, veuillez contacter Sandy au : 02 99 88 33 55 / 06 27 35 80 08.

Olympiades sport à l'école :

Des olympiades ont eu lieu le vendredi 27 juin 2025 au stade de Plerguer, dans le cadre des activités sportives scolaires. A cette occasion, l'école des Badious et l'école Notre Dame (élèves du CP au CM2) ont conjointement participé. 11 épreuves attendaient les enfants. Thèmes abordés : adresse/lancer/course/agilité/équilibre/concentration/parcours ninja. Les ateliers ont été encadrés par des parents volontaires, des membres de l'Espace jeunes et des animateurs de l'équipe d'animation.



Soirée à l'Espace Jeunes



Char à voile



Laser Game



CENTRE DE LOISIRS : ALSH

Avec un agrandissement de la capacité d'accueil, nous pouvons recevoir 75 enfants de 3 à 11 ans.

L'accueil de loisirs est ouvert le mercredi et les vacances scolaires (fermeture deux semaines à Noël et deux semaines en août). Les vacances de février et d'avril ont permis aux enfants d'aller à l'aquarium, au New Jump, à la patinoire et de pratiquer du char à voile. Les maternelles sont allées à la ludothèque/médiathèque de Dol de Bretagne : un rdv incontournable pour les enfants ! Le zoo de la BOURBANSAIS ainsi que l'Accrobranches font partie de nos sorties

sur les vacances de printemps. Les jeux collectifs sont très prisés comme le Tchouk ball qui est un bel exemple de nos activités sportives.

Les enfants à La Bourbansais



BIBLIOTHÈQUE L'ÉVASION

Les activités de la bibliothèque depuis janvier 2025

La nuit de la lecture du vendredi 24 janvier, 40 personnes sont venues écouter le conteur Dominique Bussonnais. Enfants et parents ont apprécié les histoires mêlées de tours de magie avec de la musique. Les contes de Doé nous ont enchanté les spectateurs qui sont repartis avec des étoiles dans les yeux. **Mois de janvier** : Atelier d'écriture avec Virginie David : 2 classes de CM de chaque écoles sont venues profiter de 3 séances d'écriture avec l'intervenante Virginie David. **4 février** : Vernissage de l'exposition de masques africains réalisés par les élèves des classes de CP/CE1 des 2 écoles de Plerguer. 72 masques ont été réalisés finalisant le projet de découverte des masques d'Afrique en partenariat avec l'association CALAO. Un goûter était offert aux familles. Une soixantaine de personnes a apprécié ce moment. Les masques

ont été exposés du 5 février au 1^{er} mars. **28 mars** : la 2^{ème} édition Challenge lecture à voix haute. Elle avait lieu au Tronchet. Le réseau des bibliothèques du Mesnil a organisé pour la 2^{ème} année une soirée challenge lecture qui a remporté un vif succès. 54 élèves volontaires de CM1/CM2 ont participé. Ils avaient choisi un roman, qu'ils devaient présenter devant le jury affecté à leur commune. Les jurés étaient chargés de sélectionner un lauréat parmi la quinzaine d'écopiers, ayant relevé ce défi de lecture. Un exercice pas facile, qui demande de l'audace et de l'attention, dans un environnement en mouvement, pas forcément propice à la concentration. Nous sommes heureux de voir autant d'enfants intéressés par la lecture, à l'heure où l'on entend que les jeunes ne lisent plus. Le jury du Tronchet, composé de Pauline Bourgeault, psychologue, passionnée de théâtre et d'écriture, et Camille Daucus, au-

teure d'une nouvelle *Rêves au détail* dans un recueil de texte qui se nomme *Interstices*, a sélectionné Nais Daumer. Le jury de Plerguer, composé de Virginie David, intervenante en ateliers d'écriture, et de Servane Jourdan, créatrice de contenu sur internet et auteure de romans adultes, a élu Lysia Hubault. Le jury de Miniac-Morvan composé de Sophie Nimsgern professeure de français en collège et de Florence Arnold, comédienne et fondatrice de la troupe de spectacles jeunesse "*Ecoutez-voir*" a sélectionné Rafaël Torres. Les trois vainqueurs ont reçu une coupe et un livre. Les autres ont reçu un livre en récompense de leurs prestations. Une animation réussie, que les trois bibliothécaires sont prêtes à renouveler l'an prochain, cette fois à Miniac-Morvan. **25 juin** : Dédicaces de Servane Jourdan de sa dernière nouvelle *Si j'avais su*. Ce roman fera partie de nos nouveautés.



Le coin des Associations



CLUB I LAND

Le club I Land remercie toutes les personnes venues nous soutenir pour notre édition 2025 du Broc Land !

Nous vous donnons Rendez-vous l'année prochaine !
Le Président, Laurent PENIGUEL



SOLID'R PLERGUER

Solid'R Plerguer s'est associée à l'assos des petits costauds le week-end du 25 avril afin de récolter des fonds et d'aider au financement de matériels adaptés pour les trois enfants en situation de handicap lié à leurs maladies rares.

La vente de plats à emporter et la braderie puériculture ont permis de récolter 1430 €. Merci aux "Petits Costauds" pour leur confiance ainsi qu'à tous les participants et bénévoles qui ont fait de ce week-end une réussite. Les dates à noter dans vos agendas en 2025//2026 :

Forum des associations le 5/09 L'occasion de rencontrer les membres du bureau et bénévoles actifs si l'aventure Solid'R Plerguer vous attire. **Braderie puériculture** le 26/10. **Vente de brioches** mi-novembre. **Téléthon** début décembre. Et pour 2026, **la course solidaire** des deux étangs est en préparation pour sa 5^{ème} édition. Plus d'informations sur ces différents événements prochainement. **Suivez-nous sur la page Facebook Solid'R Plerguer pour ne rien manquer.**

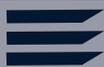
Contact mail : solid'rplerguer@gmail.com



Vente de couscous



Remise du chèque à l'association "Les Petits Costauds"



LES MILLE PATTES

Notre association a connu une saison 2024/2025 particulièrement dynamique. De nombreuses randonnées ont été organisées tout au long de l'année, permettant aux adhérents de se retrouver dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Les itinéraires proposés ont permis de découvrir ou redécouvrir de magnifiques sites : Saint-Marc, Saint-Suliac, le parcours Street Art de St Malo (traditionnelle rando de la Sainte-Ouine), Saint-Briac, Saint-Lunaire et sa fameuse crêperie le Pot de Beurre, La Touesse-Duguesclin... des kilomètres parcourus dans la bonne humeur. Sans oublier nos participations pour la bonne cause telles qu'une marche avec Dol en Rose dans le cadre d'Octobre rose, une rando organisée par l'association *Un pied devant l'autre* en faveur de la lutte contre la maladie de Charcot ou encore notre marche annuelle pour le *Téléthon*. La saison s'est clôturée de manière festive, avec une sortie exceptionnelle aux Hermelles pour une randonnée pêche aux palourdes, organisée pour les 10 ans de l'association, suivie d'un repas partagé autour des fruits de notre récolte. Une belle soirée riche en émotion. Vous souhaitez repartir avec nous pour de nouvelles aventures ou découvrir l'association, RDV au forum des associations de Plerguer le vendredi 5 septembre, nous vous présenterons le programme pour la nouvelle saison. La cotisation reste inchangée soit 10 € pour l'année. Bel été à tous et à bientôt sur les chemins de rando.

Renseignements :
les1000pattesde-plerguer@gmail.com
Facebook :
Les mille-pattes de Plerguer
Stéphanie D'ANCONA,
présidente
06 60 73 27 81

*Soirée anniversaire
10 ans*



Sortie aux Hermelles



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Bougez, riez, rejoignez-nous ! Vous cherchez une activité pour vous maintenir en forme, partager des moments conviviaux et rencontrer de nouvelles personnes ? L'AGV Plerguer Forme et Bien-Etre est faite pour vous ! Ouverte à tous les âges, nous vous proposons des séances dynamiques et bienveillantes. Profitez de 2 séances gratuites et découvrez l'ambiance !

Une association qui grandit avec vous ! Cette année, nous avons accueilli 4 nouveaux membres au bureau – un grand merci à eux ! Avec 185 adhérents, notre communauté s'agrandit, et c'est grâce à vous. Des nouveautés à venir ! **Un nouveau logo pour marquer notre évolution. - Un cours ado en projet.** Vous êtes intéressés, faites-le nous savoir ! Si le nombre d'inscrits est suffisant, nous lancerons cette nouvelle activité. Nos animatrices se forment pour nous ! Delphine, Lyly et Rozenn suivront une formation cet été pour enrichir nos cours avec des exercices innovants. Prêt(e)s à vous challenger ? On a marqué les esprits ! Lors de la fête des Badiou, nous avons enchanté les rues de Plerguer avec une chorégraphie sur le thème de Vaiana, créée par Delphine et Lyly, nos animatrices. Cette représentation a eu un beau succès ! Un moment magique qui a clôturé une

saison sportive et conviviale, terminée en beauté autour d'un pique-nique familial, entre les adhérents et leurs familles. RDV le **5 septembre** au forum des associations, salle Chateaubriand, pour vous inscrire ou réinscrire. On vous attend aussi, le **6 septembre** de 10h à 14h, à la salle de la Cerisaie, pour vous inscrire.

Restons connectés ! Pascale Chauffour (Présidente) : 06 15 18 10 10 plerguer.agv@gmail.com Facebook : Plerguer Forme et Bien-Etre Instagram : plerguer_formebienetre Venez vivre l'aventure AGV Plerguer, sourires et partage garantis !





LE CLUB DES BADOLIERS



Bonjour à toutes et à tous. Et voilà encore une belle année festive qui s'achève, je voudrais d'abord dire un grand merci à tous les membres du bureau qui par leur engagement font que tout puisse se dérouler *comme sur des roulettes*, d'abord Michèle toujours fidèle à la dictée avec ses élèves dont l'absentéisme est si rare.

Francis qui nous mène toujours à la baguette mais grâce à qui une trentaine d'adhérents partage le plaisir de se retrouver pour chanter ensemble dans la plus grande convivialité et bien évidemment René notre guitariste qui depuis 1 an nous fait le plaisir de nous donner la note. Je n'oublierai pas les autres membres du bureau : Gilbert, Hélène, Julien, Henri, Marie-Lou, Nadine, Régine et les volontaires de service qui viennent renforcer l'équipe les jeudis de goûter : Colette, Marie-Colette, Joëlle, Marie-Odile, Édith, Mimi. C'est eux et elles qui font que le club perdure depuis de si nombreuses années car elles/ils ont accepté de prendre la succession de nos vaillantes et vaillants prédécesseurs à qui notre reconnaissance est pour toujours acquise. Ce 1^{er} semestre 2025, vous avez profité ou aller bientôt bénéficié des sorties/voyages proposées : **Grand**

spectacle Cabaret du 27 mars. Sortie à la Michaudière. Repas du secteur. Sorties langoustines. Fête de l'amitié à Maure de Bretagne. Séjour en Andorre. Séjour ANCV à Cereste dans le grand Lubéron ou à BEDOIN dans le Vaucluse. Visite du parlement de Bretagne en septembre. Court séjour en Normandie (Blainville) courant septembre. Une journée pas comme les autres qui avait beaucoup plu pourrait sans doute être renouvelée en novembre 2025. Sortie spectacle Anthony FRAISSE le 2 décembre. Et pour les mois qui viennent, vous êtes peut-être déjà inscrits pour un des séjours soit en Martinique soit aux Canaries soit en croisière sur le DOURO. Un nouveau voyage ANCV à SAMATAN dans le Gers au cœur de la Gascogne à 50 km de Toulouse va aussi vous être proposé dès le début septembre pour **2026**. **Vous vous posez des questions ?** Je vous rappelle qu'il suffit de venir le jeudi après-midi à la salle de la Cerisaie et nous pourrons répondre à vos interrogations. Passez un bon été et prenez bien soin de vous.

La présidente, Thérèse ABALEA
herveabalea@orange.fr



ACCA PLERGUER

Amis chasseurs, l'Assemblée Générale du 25 mai nous a permis de présenter le bilan de la saison 2024/2025. 41 membres (+10 pouvoirs) ont pu constater les bons résultats de la saison passée. Il nous faut maintenant préparer l'avenir. Pour la prochaine saison il n'y aura pas de modifications particulières ; seuls les rappels sur

la sécurité et le partage de la nature avec les autres activités ont été évoqués. **Dates à retenir : ● 8 août et 12 septembre 2025** de 19h à 21h : Vente de Cartes ● **11 avril 2026** : repas Jambon à l'os, Salle Chateaubriand.

Bonne saison à toutes et à tous.
Le bureau de l'ACCA.



COURIR À PLERGUER

De la passion, de la solidarité et de nouveaux projets pour 2025-2026. L'association Courir à Plerguer continue de faire vivre la course à pied sous toutes ses formes, dans un esprit convivial et solidaire. Cette année encore, nos adhérents ont brillé par leur engagement, que ce soit sur route, sur trail, ou à travers des moments de partage uniques comme les courses en joëlette. **La joëlette, une aventure humaine.** Un immense merci à William, Philippe et Sylvie qui s'investissent sans relâche pour permettre à tous de vivre l'émotion de la course. Grâce à eux, les adhérents ont découvert la course avec joëlette et ont franchi des kilomètres avec enthousiasme et bonne humeur, portant haut les valeurs d'entraide et d'inclusion qui nous sont chères. **Des événements marquants.** Parmi les rendez-vous de l'année, nos membres ont fièrement représenté l'association au semi-marathon de la Baie, une course emblématique qui offre un décor naturel exceptionnel entre mer et campagne. Sans oublier le Trail des Vallées, un défi sportif relevé par de nombreux coureurs, qui a mis à l'épreuve leur endurance et leur passion pour le terrain.



Assemblée générale

Sans oublier les 6 h de Plouer et de nombreuses courses locales. **Le bureau réélu.** Le 21 juin 2025, le bureau en place depuis 2023 a été réélu pour poursuivre l'élan de l'association et porter de nouveaux projets. Une équipe motivée, prête à renforcer les liens entre les coureurs et à promouvoir encore davantage notre belle commune de Plerguer à travers le sport. **De nouveaux équipements grâce à nos sponsors.** Grâce à la générosité et à l'implication de nombreux sponsors plerguerois, l'association va bientôt recevoir de nouvelles vestes. Un grand merci à toutes les entreprises locales qui nous soutiennent – leur confiance est un moteur précieux pour nous équiper et continuer à avancer ensemble. **Venez courir avec nous !** L'aventure continue, et nous vous attendons toujours plus nombreux pour partager nos sorties, nos projets et nos courses. Que vous soyez débutant, confirmé, ou simplement curieux de découvrir l'ambiance unique de Courir à Plerguer, rejoignez-nous !

Pour rappel : mardi et jeudi 18h55 (départ à 19h) - 20h15/30 devant les vestiaires du stade de foot.



YOGA

A la rentrée de septembre, l'association Kelenn Yoga proposera des cours pour la 2^{ème} année consécutive.

L'activité sera dispensée par Carole, le jeudi à 17h30 (yoga doux) et le jeudi à 19h15 (yoga dynamique/Ash-tanga). La mise en place d'un 3^{ème} cours hebdomadaire

est actuellement à l'étude. Les demandes de renseignements ou les pré-inscriptions sont possibles dès à présent, au 06 30 74 60 60 ou au forum des associations le 5 septembre 2025.

Assemblée Générale du 12/06/2025





ASSOCIATION CALAO (Cultures, Arts Littérature d'Afrique de l'Ouest)

Créations des enfants à partir de masques africains.

En partenariat avec la bibliothèque et les 2 écoles de Plerguer, 75 enfants de classes de CP et CE ont découvert les masques africains. Ils ont réalisé des esquisses à partir de l'observation de véritables masques exposés à leur intention à la bibliothèque par l'association CALAO. Finalisées par la suite en classe avec les enseignants, ces œuvres ont été présentées aux parents et exposées à la bibliothèque durant tout le mois de février 2025. Ce partenariat de découverte de la culture africaine portera pour sa 3^e année sur les contes africains et ce qu'ils transmettent. **L'association a proposé par ailleurs une nouvelle exposition avec des animations audiovisuelles.** Ce fut l'occasion de voyager en Afrique en découvrant l'art des statuettes. Elle s'est déroulée du 12 au 14 juillet 2025 à la Maison des Associations de la Cerisaie. Elle a également accueilli

les enfants du Centre de loisirs et de l'Espace jeunes le 15 juillet. **Awalé** : l'association CALAO poursuit ses séances d'initiation au jeu Awalé aux sons de musiques africaines le dernier samedi de chaque mois de 10h à 12h à la Cerisaie

Contact Association CALAO : 06 32 75 90 20 (M. KONÉ)
calaoplerguer@orange.fr - djacka.kone@orange.fr



Exposition à la bibliothèque



M' TAVOIX

L'association M'Tavoix vous remercie de cette nouvelle année passée à vos côtés et de la confiance que vous lui accordez !

Nous sommes conscients que le contexte économique se durcit, cela fait désormais plus de 5 ans que les tarifs de l'association n'ont pas bougé, afin de garder un tarif accessible au plus grand nombre, sans entacher la qualité. Toujours fidèles au poste, nous avançons avec notre professeure Marielle Rochon, dans la joie et la bonne humeur qui nous caractérisent. Cours individuels, groupes, technique, travail de scène, coaching de confiance en soi à travers la voix ; vos besoins personnels sont pris en compte pour un enrichissement à la hauteur de vos objectifs et envies.



Nous serons présents aux forums de Plerguer et de Dol, **en septembre. Pour plus d'infos en avant 1^{ère} c'est le moment de prendre contact ici : 06 49 15 39 36 - mta-voix@gmail.com - Facebook M'Tavoix - Marielle www.mariellerochon.com.** Nous vous souhaitons un superbe été, de belles vacances à nos enfants, et nous nous retrouvons à la rentrée, reprise dès le lundi 8 Septembre.



FOOTBALL CLUB PLERGUER/ROZ

**Le challenge des BADIOUS, c'est de plus en plus FOU !
Un nouveau succès pour la troisième édition du tournoi
jeunes du FC Plerguer/Roz qui s'est déroulé le samedi
21 juin dernier au stade Pierre Romé !**

Plus de 300 joueurs, 500 visiteurs et 50 bénévoles ont participé à ce rendez-vous sportif du mois de juin, incontournable dans le secteur. Bravo à l'AF Virois (U13) et au Football Club La Mézière Melesse - FCL2M (U11) pour leur victoire respective ! Nous félicitons également nos amis allemands du DJK Lette pour leur superbe parcours à l'occasion de leur première participation. Nous remercions nos partenaires/sponsors pour leur contribution à l'événement et la ville de Plerguer pour la mise à disposition de ses équipements sportifs. Et une mention toute particulière à tous les bénévoles pour leur précieuse implication tout au long de la journée. Le rendez-vous est déjà fixé au 20 juin 2026 pour la prochaine édition !

Vive le football à Plerguer !

Ronald Blanc



DINTJAN' STRETCHING (étirements musculaires)

Tous les lundi soir à la salle Chateaubriand.

Ne vous y tromper pas, la position **assise** (photo) en stretching n'est pas forcément de tout repos. Elle permet de travailler les jambes de façon plus décontractée car celles-ci ne portent pas - du moins pas en totalité - le poids du corps. Elle permet aussi un travail du haut du corps plus précis, le bassin étant calé sur l'assise. Ceci dit, ce n'est pas la seule façon d'aborder le stretching et les cours ne se passent pas toujours ainsi : tantôt **debout**, tantôt **allongés**, en fonction de la température dans la salle, des exercices à travailler ou tout simplement des envies du moment. Le cours se déroule dans une atmosphère calme et détendue permettant de **lâcher** après une journée fatigante. Après une heure, il se termine avec la **sensation** d'avoir grandi de quelques centimètres. Semaine après semaine, le bien sera **durable** et **revitalisant**. Deux horaires sont possibles le lundi de 17h45 à 18h45 et de 19h à 20h.



En septembre un 3^{ème} cours sera programmé le jeudi 11h30 à 12h30.

Pour vous renseigner : Gaëlle DERRIEN
(présidente de l'association) 06 85 80 07 13
Monique LE GALL (professeure) 06 63 98 44 05.



J2N du nouveau pour la rentrée de septembre

3 professeurs de piano, 1 professeur de chant et bien sûr Laurent en cours collectifs de guitare.

Rendez-vous à la fin de l'été au forum des associations pour échanger avec les professeurs et procéder aux inscriptions. J2n enseigne la guitare en cours collectif, le

piano, et le chant à Plerguer. La batterie est enseignée à La Boussac, le violon, le chant lyrique et l'accordéon chromatique à St Bro-ladre et Dol de Bretagne.

Tous renseignements : 06 81 88 91 04 – jai2notesavousdire@gmail.com – jai2notesavousdire.com – Facebook.



L'ADMR DE PLERGUER

L'association ADMR de Plerguer, avec 10 salariés, intervient sur la commune auprès d'une quarantaine de personnes.

Les aides apportées sont diverses et variées : aide à la toilette, entretien du logement, accompagnement, aide aux courses et aide au repas. Celle-ci en lien avec notre service de portage repas. L'ADMR distribue des repas en liaison froide pour chaque jour de la semaine. Les repas sont préparés par la société Convivio et comprennent un potage, une entrée, un plat et son accompagnement, un laitage et un dessert. Actuellement, le prix d'un repas livré est de 11.80€. Nous pouvons également remercier Le CCAS de la commune qui prend à sa charge 1€/repas pour les habitants de Plerguer. Sous certaines

conditions, des aides financières sont également possibles en lien avec l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), ainsi qu'une réduction ou crédit d'impôts sur le prix de la livraison. Les repas sont donc accessibles à toute personne, sans critère d'âge, même celles qui habitent les communes limitrophes de Plerguer. Nous remercions les salariés et les bénévoles pour leur travail et leur implication auprès des personnes aidées, sans quoi notre mission serait impossible. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour étoffer notre mission d'accompagnement auprès des personnes aidées. Le bénévolat, pensez-y !

*Marie Louise NIEL
Présidente de l'ADMR de Plerguer*





COMITÉ DES FÊTES

Que le temps passe vite, nous voici déjà en été ! Le week-end de la Fête des Badiouis a été très chargé pour les membres et bénévoles du Comité des Fêtes. Il ne fallait pas décevoir les plerguerrois et plerguerroises qui attendaient le traditionnel défilé de chars.

Mais avant voilà ce qui s'est passé. Début janvier lors de l'Assemblée Générale nous avons vu notre équipe s'étoffer avec la venue de Céline et Yannick. Nous leurs souhaitons la bienvenue. Notre première manifestation a eu lieu le samedi 15 février avec un repas dansant très apprécié par les convives présents. Merci au duo de chanteuses les 2'Moiselles qui ont mis l'ambiance et fait danser la salle. Puis est arrivé notre gros week-end de la fête des Badiouis avec le samedi le vide grenier où 130 exposants ont pris possession des rues du centre bourg dès 6 h du matin, attirant de nombreux chineurs et flâneurs. Plusieurs exposants ont souligné la bonne organisation de cette journée. Elle s'est terminée autour d'un grand karaoké dansant avec une salle en folie, où les chanteurs et chanteuses ont laissé leur voix s'exprimer. Un merci à Zen Music qui a mis le feu à cette soirée. Après cette journée bien remplie, une deuxième a pris

place dans le centre bourg avec le traditionnel défilé de chars dont le thème était le *monde de Disney*. Depuis plusieurs semaines des groupes se sont retrouvés dans la bonne humeur pour fabriquer, construire, dessiner, papilloter et mettre toutes les idées en commun afin de réaliser ces chars. Même si le manque d'engouement pour la construction d'un char est flagrant, ceux qui ont fait l'effort de participer à ce défilé ont rempli leur mission d'en mettre plein les yeux car ce défilé 2025 était **MAGNIFIQUE**. Un grand merci aux participants des 4 chars, merci aussi aux enfants des écoles qui défilaient avec leur vélo, à l'association de gym dont les membres ont déambulé tout en dansant, merci au Centre de loisirs et à l'Espace Jeunes. Le comité des fêtes remercie le public de sa fidélité et de sa confiance lors de ces événements. Merci aux agents des services techniques mis à contribution, sans oublier la Municipalité pour son soutien financier. Un grand merci aux membres et bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette belle manifestation.

Prochain rendez-vous : le loto du 12 octobre.

La Présidente, Annie LAMBERT



L'ASSOCIATION ÉTRIER DE PLERGUER FÊTE SES 75 ANS.

Samedi 24 mai, plus de 120 personnes se sont rassemblées à la salle des fêtes de la commune, afin de célébrer la plus vieille association équestre de Bretagne L'Étrier de Plerguer qui soufflait ses 75 ans d'existence mais aussi les 10 ans de présence de Monsieur Benoît PASDELOUP, en qualité de directeur du centre équestre du même éponyme.

Cette commémoration fut l'occasion d'honorer la mémoire de Monsieur Pierre ROME, fondateur de l'association en 1950. En présence de Monsieur le Maire Jean-Luc BAUDOIN, représentant Monsieur Gilles LURTON en sa

qualité de Vice-Président de Saint-Malo Agglomération, plusieurs discours ont été tenus soulignant l'importance du tissu associatif dans une commune, vecteur du savoir vivre ensemble et gage de lien social. Monsieur Benoît PASDELOUP a, quant à lui, remercié de leur fidélité les 220 licenciés de l'école d'équitation, ainsi que l'association avec qui, il entretient des liens étroits. A l'issue, les membres du bureau, les bénévoles actuels ou anciens, cavaliers, sympathisants et leurs familles se sont retrouvés autour d'un repas animé par une agence événementielle.

LES CRÉATIONS MANUELLES

Voici l'été, mais nous avons toujours nos activités de tricotage, couture, broderie, dessin et divers loisirs,

Nous nous donnons mutuellement des conseils, ce qui n'empêche pas les moments de convivialité et de papotage.... Nous nous

retrouvons tous les mardis de 14h à 17h à la salle de la Cerisaie, Les nouvelles adhérentes sont les bienvenues, l'adhésion est de 15.00 euros pour l'année. **Vous pouvez contacter : Edith : 06 60 22 52 50 et Alberte : 06 48 43 20 53**

LA CHORALE LES CHANTS DU MESNIL

L'association Les Chants du Mesnil est une chorale polyphonique intercommunale basée à Plerguer et conduite par un chef renommé Jean-Michel NOËL, créateur de la Maîtrise de Bretagne qu'il a dirigée pendant 30 ans.

Nous répétons tous les mardis soir à la Cerisaie. Ces derniers mois, de nombreuses répétitions s'y sont ajoutées, ce qui est une aide considérable. En effet, nous y avons préparé nos différents concerts :

Noël à l'Abbaye de Dol & Epiphanie à Antrain. 20 mars : Ehpad de l'Abbaye de Dol

27 mars : Ehpad Ernest Renan à Saint-Malo

27 avril : Concert de musique sacrée avec le Magnificat de Pergolèse en hommage au père Yann-Tanguy Kenec'hdu en l'église de Miniac-Morvan. **20 juin :** nous sommes très fiers d'avoir chanté à Plerguer un concert entièrement nouveau sur le thème *Mer & Paix* ce qui nous a permis d'exprimer notre désir profond de vivre ensemble dans un monde en

paix ; la musique et le chant étant les meilleurs moyens pour l'obtenir.. **28 juin :** dans le cadre de la Fête de la Musique de Saint-Broladre, nous avons été sollicités pour donner à nouveau notre concert de musique sacrée comprenant le Magnificat de Pergolèse.

A la lumière de ces concerts, si d'aventure vous êtes tentés par le chant, nous vous invitons à nous rejoindre et partager avec nous ce grand plaisir de chanter dans la joie et la bonne humeur ! Il faut de préférence avoir de l'expérience en ayant déjà chanté en chœur polyphonique et savoir lire la musique est un plus sans toutefois être indispensable. Nous recrutons particulièrement dans les pupitres : soprano et ténor afin de pouvoir envisager l'apprentissage d'un répertoire plus riche.

Contact Chants du Mesnil :

Annick Mainguy 02 99 80 25 73





Une envolée spectaculaire pour l'AMCCE en 2025 ... Défis relevés, Passion et Engagement partagés !



L'AMCCE ouvre sa saison 2025 sur une note historique, l'AG annuelle de la FFAM (Fédération Française d'Aéromodélisme) qui s'est tenue à Saint-Malo, dans un cadre prestigieux et inspirant. Pour marquer cette grande première, Bernard Ollivier, Secrétaire de l'AMCCE et véritable force créatrice du Club, a une nouvelle fois démontré son talent visionnaire en proposant une idée aussi audacieuse qu'originale : une démonstration publique d'aéromodèles sur la plage du Sillon. Le Club de Plerguer, sous l'impulsion sans faille de son Président Marc Vaslin, a aussitôt relevé le défi, et grâce à l'engagement inébranlable de l'équipe de tous ses bénévoles, l'événement s'est révélé une nouvelle fois un véritable succès. Le public, nombreux et enthousiaste, a assisté à un spectacle unique en son genre — une première dans les annales du Club et de la FFAM. Dès le lendemain, la dynamique ne faiblit pas pour autant, l'AMCCE a enchaîné avec une journée toute aussi intense sur le terrain de Plerguer. Au programme : validations de brevets (ailes de bronze et QPDD – Qualification de Pilote de Démonstration), ainsi que plusieurs initiations au pilotage de jets en double commande. Au total, 16 certifications ont été délivrées, témoignant de l'investissement et du sérieux de nos candidats. Un nouveau moment de solidarité : la 2^{ème} édition de la Journée Portes Ouvertes du Club, en partenariat avec Les P'tits Doudous Malouins. Plus de 50 baptêmes de *Doudous* ont enchanté une nouvelle fois les enfants, dans une ambiance chaleureuse et solidaire. Un succès qui laisse déjà

présager une 3^{ème} édition très attendue. Dans la continuité de ses actions, l'AMCCE a confirmé son engagement en organisant sans fautes notes le concours régional de maquettes 2025, un événement qui a rassemblé des compéti-



teurs passionnés et un public captivé, tout en valorisant l'excellence, la précision et l'esprit de défi propres à l'aéromodélisme de compétition. Enfin on n'oubliera pas notre traditionnelle rencontre GPR (Grands Planeurs Remorqués), dont l'unique but est de se retrouver et de voler entre passionnés de *Grandes Plumes*, le tout comme d'habitude dans une excellente ambiance conviviale ! Enfin engagé dans une démarche pédagogique, l'AMCCE est fière d'annoncer l'obtention tout récemment du label École Française d'AéroModélisme (EFAM). Cette certification garantit une formation officielle et de qualité. Venez donc alors apprendre à piloter dans un cadre convivial et formateur, rejoignez-nous vite pour vivre pleinement cette passion qu'est l'aéromodélisme !

**Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter :
Tous les renseignements sur www.amcce.fr
Et suivez nous sur notre page Facebook :
AMCCE- Aeromodel Club De La Côte D'Emeraude pour ne rien manquer !**



COMITÉ DE JUMELAGE : PARI SUR L'AVENIR

Depuis début 2025, la traditionnelle Choucroute a eu lieu le 1^{er} mars, avec la venue d'une délégation allemande de Lette, avec la présence de M^{me} La Maire de Coesfeld. Les présidentes des 2 comités de jumelage, Petra et Patricia, ont renouvelé le souhait que ce Jumelage continue à vivre au gré de rencontres conviviales, inoubliables, de liens d'amitié chers aux familles impliquées depuis bientôt 60 ans.



Intervention de M. le Maire et de Patricia ROTERS à Maastricht

Dans cet esprit, M. Öhmann, ancien Maire de Coesfeld a souhaité réunir 4 villes jumelées dont Lette et Plerguer à Maastricht le week end du 1^{er} mai. Patricia Roters la présidente du comité de jumelage et son époux Josef, M. Le Maire et Nathalie Beaudoin au titre de trésorière du comité de jumelage ont vécu un week-end de travaux sur l'avenir, de quelle façon il serait intéressant d'organiser une rencontre entre ces 4 jumelages afin de fêter l'Europe, à Bruxelles. Pour mémoire la Journée de l'Europe célèbre l'anniversaire de la déclaration Schuman, énoncée le 9 mai 1950. Cet anniversaire célèbre une nouvelle ère de paix, d'intégration et de coopération démocratique en Europe, depuis 75 ans cette année. A la suite de ces travaux, le plus petit des 4 jumelages, mais somme toute très actif dans les échanges, le comité de



Plerguer a argumenté et défendu la vision de la convivialité, de la facilité d'engagement à accorder aux futur(e)s membres de notre jumelage, pour continuer à le faire vivre ! Le 3^e évènement a eu lieu le week-end du 21 juin avec la venue d'une délégation de 34 allemands dont 11 jeunes footballeurs qui ont participé au tournoi de foot organisé comme chaque année par le FC Plerguer Roz. 30 équipes engagées malgré la chaleur ! Cette échange est né lors de discussions entre le président du FC Plerguer Roz Ronald Blanc et l'ancien président du club de Lette Christopher Brocks, l'an dernier alors que nous avons organisé l'accueil de nos amis allemands pendant 1 semaine. Pari gagné !! Les familles et le staff allemands ont été conquis ; à commencer par un match amical franco-allemand dès leur arrivée le jeudi 19 juin, puis une sortie à St Malo le vendredi et, surtout un accueil dans les familles plerguerroises qui a entraîné des liens très chaleureux. Le comité de jumelage remercie le club de foot Plerguer Roz d'avoir su se saisir de cette rencontre franco-allemande qui nous rappelle les tout débuts de cette aventure du jumelage entre Plerguer et Lette ! Parions encore sur l'avenir pour faire vivre cette amitié bien vraie !

La présidente Patricia ROTERS



Le tournoi de foot



FETE DES BADIOUS, la foule pour le défilé des chars



Les élus aux vœux de l'Ephad



Tous aux fourneaux avec les jeunes



14 JUILLET, le verre républicain



La foule au feu d'artifice



Olympiades 2025